

La Morale

Les innombrables ressources que l'homme a trouvées pour lui-même, et les divers agréments de la vie qu'il a acquis pour son confort et son mieux-être, n'étaient pas disponibles pour lui dès le début. Il a pu les rendre disponibles progressivement grâce à des efforts continus.

Depuis les temps préhistoriques jusqu'à notre civilisation contemporaine, l'homme a été actif physiquement et intellectuellement. Par instinct, il s'est toujours efforcé d'utiliser ses ressources pour que la vie mérite d'être vécue.

Si les parties internes et externes du corps, telles que les yeux, la bouche, les mains, les pieds, le coeur, la langue, les lèvres, le cerveau cessent d'exercer leurs fonctions, il ne serait rien d'autre qu'un corps inanimé. C'est pour cela que l'homme ne remplit pas ses fonctions ou n'exerce pas son activité physique uniquement parce qu'il serait contraint de le faire, mais aussi et surtout parce que, en tant qu'être humain, et en vertu de sa nature humaine, il comprend bien que c'est l'essence même de la vie que de tendre à acquérir le bonheur et la prospérité.

C'est pourquoi, pour l'accomplissement de son objectif, il travaille dur et lutte sans relâche, indépendamment des conditions dans lesquelles il vit, du mode de vie qu'il adopte, que ce mode de vie soit religieux ou temporel, respectueux des lois ou despotique, nomade ou citadin. Sans aucun doute, c'est cette lutte pour une vie meilleure qui constitue le seul moyen d'atteindre au bonheur et à la prospérité, lesquels sont le vrai mérite de la vie. En fait, nous ne pouvons trouver aucun meilleur substitut à ce mérite.

L'un des problèmes majeurs que l'homme rencontre dans sa vie est la réalisation de son sens du devoir car, sans celui-ci, son rôle dans la société serait réduit à néant. Ainsi, si quelqu'un ignore ses devoirs, il se rabaisse aux yeux de ses semblables et, par voie de conséquence naturelle, il éprouve un remords de conscience. Et, ce faisant, non seulement il nuit à la société –dont il fait partie intégrante– mais aussi à ses propres intérêts.

Allah dit, dans le Saint Coran:

«Par le Temps! L'homme est en perdition, à l'exception de ceux qui croient, qui accomplissent des oeuvres bonnes, qui s'encouragent mutuellement à rechercher la Vérité, et qui s'encouragent mutuellement à la Patience.» (Sourate al-'Açr, 103)

Et:

«La corruption s'est répandue sur la terre par suite des mauvaises actions des gens.» (Sourate al-Rûm, 30: 41)

Divergences de vues sur la définition du Devoir

C'est un devoir impérieux pour l'homme que d'assumer ses responsabilités envers ses semblables dans la société. En fait, c'est une obligation telle que personne ne peut la nier.

Les obligations humaines ont une portée directe sur la vie et la prospérité de chacun et, par conséquent, lorsque les orientations de la Religion sont différentes de celles des systèmes non religieux, il est naturel que les obligations religieuses soient différentes de celles de tout autre système.

La Religion affirme que la vie est infinie et éternelle. Elle est indestructible, et la mort ne l'affecte nullement. Le capital de cette vie éternelle ne peut se constituer que dans ce monde, et à travers les Croyances pieuses et justes que l'homme y adopte, la bonne morale qu'il y pratique, et les actions vertueuses qu'il y accomplit, et qui lui assurent une bonne position dans l'Autre Monde.

Lorsque la Religion a spécifié des devoirs et des obligations pour chaque homme, elle a tenu compte également de son bien-être dans l'Au-delà. Ainsi, la Religion articule ses Commandements et Règlements selon les devoirs impérieux de l'homme envers Allah, et c'est seulement le Jour du Jugement que ces Commandements et Règlements porteront leurs fruits.

Dans les systèmes non religieux, les règles et les règlements ne prennent en considération que les besoins matériels de l'homme, lesquels sont fondés sur des facteurs biologiques communs à l'homme et à l'animal, alors qu'ils ne tiennent nullement compte de l'aspect spirituel de la vie de l'homme. C'est pour cela que les idéaux moraux élevés diminuent progressivement, et disparaissent presque complètement, dans les sociétés non religieuses. A la longue, ces systèmes mènent vers la dégradation morale.

D'aucuns arguent que la Religion est fondée sur l'application aveugle de ses Principes et Enseignements, et qu'elle n'admet jamais aucune logique, et que par conséquent ses adeptes doivent accepter tout ce qu'elle contient sans aucun regret, alors que les lois sociales non religieuses –à ce qu'ils prétendent– sont absolument conformes au raisonnement de l'homme et à son sens logique de pensée. Les tenants d'une telle thèse oublient en fait complètement que les lois sociales ou temporelles sont faites pour être suivies et appliquées strictement et sans aucune excuse. Pour autant que l'on sache, jamais les gens n'ont eu la liberté de s'interroger sur les lois en vigueur, ou de discuter de leurs avantages et de leurs inconvénients. Et si quelqu'un ne comprend pas le pourquoi ou la raison d'être de

certaines lois et réglementations, il n'est pas pour autant dispensé de leur application. Donc, sur ce plan, il ne semble pas qu'il y ait une différence quelconque entre les systèmes juridiques religieux et non religieux quant à leur fonctionnement.

Lorsqu'on étudie les conditions naturelles et sociales d'un pays, et qu'on scrute les différents systèmes qui y sont en vigueur, on peut comprendre la philosophie générale des lois de ce pays et une partie des détails sous-jacents qui se cachent derrière ces lois. La même chose est vraie pour les Principes religieux. Ainsi, si on étudie la philosophie même de la création de l'homme, ainsi que ses besoins, on peut comprendre les principes de base de la Religion, laquelle est sur tous les plans un système réaliste.

Le Saint Coran, et de nombreuses Traditions, appellent l'homme à utiliser sa raison et son bon sens pour comprendre la véritable signification des Commandements et Obligations religieux. Il suffit, pour s'en convaincre, de se référer aux nombreux hadith et Enseignements du Prophète (ﷺ) et des Ahl-ul-Bayt (S), qui expliquent amplement la philosophie des Lois religieuses.

La reconnaissance des Devoirs

Comme cela a été dit au début de ce livre, l'Islam est un système éternellement viable, qui a été apporté d'Allah par le Prophète Muhammad (ﷺ), en vue de l'amélioration de la vie de l'homme dans ce monde et dans l'Autre, et pour l'appliquer à la société humaine afin de débarrasser les gens de l'ignorance et leur assurer le Salut.

Puisque la Religion est un code de vie parfait, elle a défini les devoirs et les obligations que l'homme doit accomplir. En général, notre vie est liée à trois choses principales:

- 1) Notre relation avec Allah, notre Créateur, pour la Bonté de Qui nous devons avoir la plus grande gratitude, et envers Qui notre devoir est le plus grand des devoirs.
- 2) Notre sens du devoir envers nous-même.
- 3) Notre sens du devoir envers les autres, parce que nous sommes forcés de mener notre vie avec eux et avec leur coopération.

Donc, en règle générale, nous sommes gouvernés par des Lois qui définissent nos devoirs envers Allah, envers nous-même et envers autrui.

Le devoir de l'homme envers Allah

Notre devoir envers Allah est le plus important de tous les devoirs. Par conséquent, nous devons nous acquitter de ce devoir avec sincérité et consciencieusement. La première obligation de l'homme est de croire à l'existence du Seigneur, Le Créateur. Puisqu'Allah est omniprésent, Son Existence est reflétée par toutes Ses créatures. D'une façon similaire, la connaissance de l'Existence d'Allah est la source de

l'Illumination pour ceux qui sont dotés d'yeux intérieurs permettant de percevoir les réalités. Etre indifférent à cette approche réaliste, c'est aller tout droit vers l'ignorance, le manque de conscience et de sens du devoir. Si l'homme manque de reconnaissance envers Allah et Ses Bénédiction, il chasse la Lumière rayonnante de sa conscience et se prive du bonheur réel, qui est en règle générale l'objectif principal de sa vie.

Comme nous le remarquons souvent, les gens qui refusent de croire à Allah et qui n'accordent aucune attention à cette réalité d'importance vitale, deviennent dépourvus d'éléments spirituels et comparables à bien des égards aux animaux.

Allah dit:

«Ecarte-toi de celui qui tourne le dos à Notre Guidance et qui ne désire que la vie de ce monde.»
(Sourate al-Najm, 53: 29) (C'est-à-dire celui dont le seul but dans la vie est de manger, boire, rechercher le plaisir, ou qui n'a connu que le manger, le boire et le sommeil)

Il convient de noter ici qu'étant donné que l'homme est un être réaliste, et qu'il possède des facultés de raisonnement et un intellect, il doit naturellement essayer de connaître Allah car, avec sa raison, lorsqu'il jette un regard scrutateur sur les différents types de créatures, il remarquera sûrement les Signes de l'Existence, de la Connaissance et de la Sagesse d'Allah. Connaître Allah ne signifie pas qu'on se rend compte d'Allah à travers sa propre existence, mais qu'on ne doit pas oublier les réalités qui ne peuvent rester cachées d'aucune façon et que, de plus, au lieu d'être insensible à sa conscience, on doit répondre à la voix de celle-ci, laquelle nous appelle constamment à Allah et nous rappelle nos obligations, et chasser de son coeur tout sorte de doute et tout scepticisme.

L'adoration d'Allah

Après avoir cru en Allah, le devoir immédiat de l'homme est de L'adorer, car le principal objectif de l'homme étant le bonheur et la prospérité dans ce monde et dans l'Autre Monde, il ne peut atteindre cet objectif qu'en appliquant et en suivant, avec une obéissance totale, les Commandements d'Allah, transmis par Ses Prophètes.

Ainsi, obéir à Allah en suivant Ses Commandements est le premier et le plus important des devoirs de l'homme, et tout autre devoir est d'importance secondaire.

Allah dit, en effet:

«Ton Seigneur a décrété que vous n'adoriez que Lui.» (Sourate Banî Isrâ'îl, 17: 23)

Et:

«O fils d'Adam! Ne vous avons-Nous pas commandé de ne pas adorer le Satan, qui est votre ennemi déclaré, et d'adorer seulement Allah et de Lui obéir ? C'est là la Voie Droite pour vous.»

(Sourate Yâsîn, 36: 60–61)

De ce qui précède, nous devons comprendre notre position d'êtres sans ressources et asservis (à Allah), accepter la Grandeur et la Puissance Infinies d'Allah, et savoir qu'Il est Omniscient, Omniprésent et Omnipotent. Et sachant qu'Il enveloppe toute chose, il devient clair que notre devoir impérieux est d'obéir à Ses Commandements. Il est nécessaire pour nous d'adorer Allah et à personne d'autre. Nous ne devons obéir qu'au Prophète et aux Saints Imams, comme nous l'a commandé Allah. En effet, Allah dit:

«O vous les Croyants! Obéissez à Allah, à Son Prophète, et aux Dirigeants religieux [les Saints Imams (S)].» (Sourate al-Nisâ', 4: 59)

En conséquence de notre obéissance à Allah et aux Dirigeants religieux, c'est-à-dire au Saint Prophète et aux Saints Imams, il nous incombe de révéler tout ce qui est lié à Allah. Ainsi, nous devons montrer le plus grand respect pour Allah, Son Prophète, et les Saints Imams lorsque nous prononçons leurs noms. Nous devons vénérer sincèrement le Livre d'Allah, la Sainte Ka'bah (la Maison d'Allah), les Mosquées Sacrées et les Saints Mausolées des Dirigeants de l'Islam, à savoir les Saints Imams d'Ahl-ul-Bayt.

A ce propos, Allah dit:

«Quiconque respecte les Signes d'Allah établit la piété en lui-même.» (Sourate al-Hajj, 22: 32)

Les devoirs de l'homme envers lui-même

Quel que soit le mode de vie ou la ligne d'action que l'homme adopte, ce qu'il cherche c'est toujours et uniquement son bonheur et sa prospérité, et rien d'autre. Et étant donné que la reconnaissance des attributs d'une chose est en soi la reconnaissance de cette chose elle-même, tant que nous ne nous identifions pas nous-même nous ne pouvons pas découvrir nos besoins réels, ceux de la satisfaction desquels dépend notre Salut. C'est pourquoi l'homme a le devoir impérieux de se connaître pour pouvoir comprendre la vraie signification du bonheur et de la prospérité, et il doit utiliser toutes les ressources dont il dispose à son avantage et, avant tout, il ne doit pas perdre le court laps de temps de sa précieuse vie, laquelle est en réalité son unique capital en ce monde.

Le Prophète (Ç) dit: *«Celui qui se connaît, connaît son Seigneur.»*

L'Imam 'Alî, le Commandeur des Croyants, (S) dit: *«Celui qui s'est connu est arrivé au faite de la Connaissance.»*

Ainsi, lorsque l'homme se connaît lui-même, il comprend que son premier devoir est de maintenir vivantes ses qualités humaines et de ne pas piétiner ces joyaux précieux. En outre, il doit prendre tous les soins possibles pour que ses forces physiques et morales restent intactes, afin d'être à même de mener une vie durablement agréable.

L'Imam 'Alî (S) dit: «Celui qui a le sens du respect de soi dédaigne les plaisirs charnels.»

L'homme est en fait constitué de deux choses: l'âme et le corps. C'est pourquoi il doit veiller à la force et la santé de l'une et de l'autre, conformément aux injonctions de l'Islam à cet égard.

L'hygiène personnelle

A travers une série d'injonctions, l'Islam a donné à la santé et à l'hygiène personnelles de l'homme la place qu'elles méritent. Il interdit, par exemple, de manger le sang, la viande d'animaux morts, la viande de certains animaux, les aliments toxiques, etc. Il rend illicite la consommation de l'eau polluée et malpropre, et l'utilisation de tout ce qui est nuisible au corps de l'homme.

De nombreuses autres injonctions et recommandations en ce sens ont été décrétées, qui montrent combien l'Islam attache d'importance à l'hygiène et à la bonne santé de l'être humain.¹

La propreté corporelle

La propreté est l'un des principes cardinaux de l'hygiène personnelle. L'Islam lui a accordé une place très importante dans ses Enseignements. Aucune autre religion n'a insisté sur ce point autant que l'Islam.

Le Prophète (Ç) dit: «*La propreté fait partie de la Foi.*»

Cet énoncé est en lui-même la meilleure définition de la propreté.

Se laver avec de l'eau chaude a toujours été recommandé par les Dirigeants religieux. L'Imam Mûsâ al-Kâdhim (S) dit: «*Se laver au moins tous les deux jours, c'est se maintenir fort et en bonne santé.*»

L'Imam 'Alî (S) dit: «*La salle de bains est un lieu d'autant plus agréable que l'on s'y nettoie de sa saleté.*»

Outre qu'il a commandé à l'homme de s'attacher à la propreté en général, l'Islam a insisté sur la propreté de chaque chose. Par exemple, il recommande à l'homme de couper régulièrement ses ongles et les cheveux superflus, de se débarrasser des poils indésirables en certains endroits du corps, de se laver les mains avant et après les repas, de bien entretenir ses cheveux, de se rincer la bouche, de se nettoyer les narines, de balayer sa maison, et de maintenir les rues, chemins et lieux de repos bien rangés et bien entretenus.

En plus de ces injonctions, l'Islam a prescrit de fréquentes et diverses Prières qui requièrent, chacune, une propreté préalable. En effet, nous devons faire les ablutions (Wudhû') avant chacune des cinq Prières (Çalât) quotidiennes obligatoires. De même, nous avons l'obligation de faire les ablutions et de prendre un bain rituel en d'autres occasions fréquentes. Et, fait significatif, lorsqu'on prend le bain rituel, l'eau doit obligatoirement atteindre toutes les parties du corps et de plus –lors des ablutions également– il faut se débarrasser au préalable de toute saleté ou corps gras qui empêcherait l'eau de parvenir

jusqu'à la peau. Ceci dit, il est très clair maintenant que les Injonctions islamiques font de la propreté du corps une coutume et une habitude chez le Musulman.

La propreté des vêtements

L'une des premières Sourates (chapitres) du Saint Coran, révélée pendant les premiers jours de la Mission prophétique, est la Sourate "al-Muddath-thir", dont quatre Versets nous commandent de porter des vêtements propres et bien entretenus. Selon la Jurisprudence islamique, il est obligatoire de s'habiller correctement et proprement pendant la Prière (Çalât). Le Saint Prophète et chacun des Imams Infaillibles ont mis l'accent sur la nécessité de porter des vêtements propres et présentables.

Ainsi, le Prophète (Ç) dit: *«Il incombe à l'homme de s'habiller proprement et correctement.»*

Selon l'Imam 'Alî (S), *«laver ses vêtements, c'est éloigner l'affliction et le chagrin, et s'assurer que sa Prière est acceptable.»*

Outre la propreté du corps et des vêtements, il est également nécessaire que le Musulman s'habille avec élégance et soit bien présentable lorsqu'il rencontre des gens.

L'Imam 'Alî (S) dit encore: *«Vous devez porter vos meilleurs vêtements et être bien entretenus et peignés, car Allah aime la belle apparence. Mais, bien évidemment, vos vêtements et les frais de l'entretien d'une belle apparence, doivent être acquis légalement.»*

Et l'Imam 'Alî (S) de réciter à l'appui le Verset coranique suivant:

«O gens! Demandez leur: "Qui donc a déclaré illicites la parure qu'Allah a produite pour Ses serviteurs et les choses décentes qu'Il vous a accordées.» (Sourate al-A'râf, 7: 32)

Le rinçage de la bouche et l'utilisation du miswâk

La bouche est le passage obligé de toute la nourriture que nous consommons et, en conséquence, si on ne se débarrasse pas des particules alimentaires qui restent entre les dents et à la surface de la langue, une mauvaise odeur risque de s'en dégager, et parfois une substance nocive peut s'y produire. Il s'ensuit que l'homme a une mauvaise haleine, ce qui est très désagréable lorsqu'on se trouve avec des gens.

Pour cette raison, la Jurisprudence islamique a ordonné aux Musulmans de se brosser les dents chaque jour avec le miswâk (brindille sèche d'un arbre particulier, utilisée pour brosser les dents) et notamment avant les ablutions, afin de maintenir la bouche en état de propreté.

Le Prophète (Ç) dit, à cet égard: *«Si je ne craignais pas de causer trop de difficultés aux gens, je déclarerais obligatoire le brossage des dents avec le miswâk.»*

Et il dit également: *«L'Ange Jibrîl a recommandé si souvent le brossage des dents avec le miswâk que j'ai cru qu'il finirait par devenir obligatoire plus tard.»*

Le nettoyage des narines

On ne peut rien faire sans la respiration. Dans l'environnement où vit l'homme, l'air est souvent pollué par des particules de poussières et d'autres impuretés nuisibles à la santé. Pour s'en protéger d'une façon naturelle, Allah a fait pousser des poils à l'intérieur des narines, afin que ces particules ne parviennent pas jusqu'aux poumons. Mais souvent la saleté s'accumule dans les narines, et il est nécessaire alors de l'enlever.

Les Préceptes islamiques enjoignent par conséquent le nettoyage des narines juste avant les ablutions, par rinçage avec de l'eau fraîche et propre (aspirée et rejetée par le nez). Ce procédé permet de se débarrasser des particules nocives.

La purification spirituelle

C'est par sa tendance naturelle innée que l'homme connaît la valeur d'une bonne conduite et réalise son importance sur les plans individuel et social. Il est donc difficile de trouver quelqu'un qui ne reconnaîtrait pas les mérites de la bonne conduite et qui n'éprouverait pas de respect pour un homme qui se conduit bien

Il va de soi, par conséquent, que l'homme attache une grande importance à la bonne morale.

Cependant, l'Islam a consacré une grande partie de ses Commandements à ce sujet. Allah dit, dans le Saint Coran:

«Par l'âme et par Celui Qui l'a créée, et Qui lui a inspiré la connaissance de ce qui est mal et de ce qui est piété. Ceux qui purifient leur âme auront certainement un bonheur éternel, et ceux qui la corrompent seront certainement privés de ce bonheur.» (Sourate al-Chams, 91: 7–10)

L'Imam Ja'far al-Çâdiq (S), interprétant ces Versets, dit: *«Allah a rendu clair pour l'homme ce qui est bien et ce qui est mal ; par conséquent, il [l'homme] doit faire seulement le bien, et s'abstenir de ce qui est mal.»*

L'importance de la Connaissance

L'acquisition de la Connaissance est l'un des Mérites spirituels sublimes qui rehaussent l'homme instruit par rapport à l'ignorant, et cela n'a pas besoin d'être démontré.

En effet, ce qui distingue l'homme de l'animal est le fait que le premier, contrairement au second, est doué de sagesse et de savoir. Certes, tous les animaux ont leurs instincts "animaux" par lesquels ils satisfont leurs besoins biologiques. Mais ils n'ont ni l'espoir d'améliorer leur mode de vie, ni la possibilité d'opérer aucun changement dans la vie de leurs semblables. C'est seulement l'homme qui accroît sa connaissance en utilisant sa sagesse. Il découvre les nouvelles voies d'accès des phénomènes naturels, et ajoute de nouvelles informations à sa connaissance –en tirant profit de ses réalisations passées– pour

mieux satisfaire ses besoins matériels et spirituels. En regardant le passé, il fait des plans pour son propre bien-être et pour celui des autres.

Plus que n'importe quel autre système social ou religieux, l'Islam a mis particulièrement l'accent sur l'acquisition du Savoir. Il a rendu obligatoire pour tout Musulman, homme ou femme, l'instruction, et ce en vue d'établir un ordre social entièrement nouveau. Le Prophète (ﷺ) et les Saints Imams, à travers leurs dires, nous en donnent amplement la preuve.

Le Prophète (ﷺ) dit: *«Il incombe à tout Musulman de chercher la Connaissance.»* Ici, le mot "Connaissance" est entendu dans son sens le plus large. Il englobe toutes les sortes de connaissance, concerne tout le monde sans distinction de sexe, et n'excepte personne en regard à ses dispositions ou à son humeur personnelle. Il s'agit d'une obligation qui incombe à chacun.

Le Prophète (ﷺ) dit aussi: *«Cherchez la Connaissance, du berceau au tombeau.»* Fait significatif à cet égard, il y a un âge déterminé pour l'accomplissement des devoirs et obligations religieuses. En effet, le Musulman a l'obligation de s'acquitter de ses devoirs religieux à partir de l'âge de la majorité, à savoir l'âge de quinze ans. De même, les personnes âgées ou infirmes sont exemptées de certaines obligations religieuses. Cependant, l'acquisition de la Connaissance est obligatoire pour tout le monde, sans exception, et ce depuis la naissance jusqu'à la mort. Il est donc obligatoire pour chaque Musulman de chercher la Connaissance et le Savoir pendant toute sa vie. La Tradition citée au début de ce paragraphe a étendu aux limites extrêmes l'acquisition du Savoir, et la Tradition suivante a rendu universelle cette obligation, en étendant son espace: *«Acquérez la Connaissance, même si vous deviez aller en Chine pour cela»*, dit le Prophète. Dans une autre Tradition, le Messager d'Allah dit: *«Le Savoir et la Connaissance doivent constituer le plus précieux capital qui manque au Croyant. Celui-ci doit les conquérir, même s'il devait se déplacer vers une contrée aussi lointaine que la Chine.»*

Si l'on garde en vue cette responsabilité, on comprend qu'il soit nécessaire pour chaque Musulman de chercher la Connaissance dans toutes les circonstances, même s'il devait effectuer un long voyage pour l'acquérir, et posséder ce qui lui manque. Dans une autre Tradition encore, l'Envoyé d'Allah dit: *«Le Savoir et la Connaissance constituent le capital manquant au Croyant, et celui-ci doit les acquérir là où ils se trouvent.»*

La seule condition mise à l'acquisition de la Connaissance, est que celle-ci doit être authentique et utile à la société.

L'Islam met particulièrement l'accent sur la recherche d'informations sur le mystère des créatures d'Allah, et incite à la réflexion et à la méditation sur les cieux, la terre, la nature humaine, l'Histoire, les vestiges des anciennes civilisations, la philosophie, les mathématiques, les sciences naturelles, etc.

De même, l'Islam a accordé beaucoup d'importance à la morale et au Droit Musulman, ainsi qu'à l'apprentissage des métiers et des arts dans les divers domaines essentiels à l'homme.

Le Prophète (ﷺ) attachait tellement d'importance à l'acquisition de la Connaissance que, lors de la bataille de Badr –au cours de laquelle les Musulmans avaient fait des prisonniers parmi les infidèles– il décréta que quiconque parmi ces derniers accepterait d'enseigner à lire à au moins dix Musulmans serait exempté du paiement de la rançon exigée pour sa libération. C'est ainsi que, pour la première fois dans l'histoire du monde, une école fut fondée pour l'éducation des adultes, et cela est à inscrire au crédit des Musulmans exclusivement. Ce fut aussi la première et dernière fois dans l'histoire de l'humanité que, sur ordre du Prophète, on renonça à des sommes d'argent considérables exigées comme dommages de guerre, et ceci afin de favoriser l'alphabétisation des Musulmans par certains des prisonniers. Personne n'avait jamais vu auparavant le commandant en chef d'une armée préférer la Connaissance à de grandes quantités d'argent.

Le Prophète (ﷺ) inspectait lui-même ce genre d'écoles, en se faisant accompagner de gens instruits, afin de tester la compétence des élèves et encourager ceux d'entre eux qui montraient le plus d'intérêt pour l'étude et l'apprentissage.

Un historien a écrit qu'une femme du nom de "al-Chifâ", qui avait enseigné la lecture et l'écriture à l'époque de l'ignorance –avant l'avènement de l'Islam– venait à la maison du Prophète (ﷺ) pour y instruire ses épouses. En contrepartie des services ainsi rendus, le Prophète la traitait avec beaucoup de courtoisie et l'encourageait à poursuivre son noble travail.

L'importance des étudiants

L'importance de l'effort en vue d'atteindre un but équivaut dans une certaine mesure au but lui-même. Et puisque, de par sa nature, l'homme attache de l'importance à l'acquisition de la Connaissance, qu'il place au-dessus de toute autre chose, l'importance d'un étudiant doit être également considérée comme plus grande que celle de toute autre chose. Aussi l'Islam, qui est une Religion fondée sur les réalités, accorde-t-il la plus grande importance aux étudiants. Ainsi, le Prophète dit: «Celui qui acquiert la Connaissance est aimé d'Allah.»

Fait révélateur à cet égard, on sait que l'Islam rend obligatoire pour tout Musulman la participation au Jihâd (la Guerre Sainte) lorsque celui-ci est décrété par le Prophète (ﷺ) ou le Saint Imam. Cependant, ceux qui sont engagés dans l'étude de la Connaissance religieuse en sont exemptés. Car si la participation massive au jihâd est importante, il est également nécessaire que le plus grand nombre possible de gens s'occupent de la recherche de la Connaissance. C'est ce qu'Allah nous demande dans le Saint Coran:

«Il n'appartient pas à tous les Croyants de partir ensemble pour participer au Jihâd. Certains doivent rester à l'arrière [du front] pour devenir des Savants religieux et guider les gens après avoir terminé leurs études.» (Sourate al-Tawbah, 9: 122)

L'importance des enseignants

L'enseignant est comparable à une Lumière brillante qui éclaire son environnement. Il s'applique à éliminer l'ignorance et l'analphabétisme et à faire acquérir la sagesse aux ignorants lesquels, grâce à la connaissance qu'ils reçoivent de lui, se mettent sur la Voie menant vers la prospérité et le Paradis. C'est pourquoi, en islam, on doit obligatoirement respect et obéissance à l'enseignant. En Islam, les enseignants sont considérés comme faisant partie des personnages les plus sacrés et les plus honorables de la société humaine. L'Imam 'Alî (S) dit à ce propos: *«Celui qui m'apprend un seul mot m'asservit.»* Cette remarque de sagesse en dit long sur la position élevée des enseignants.

L'Imam 'Alî (S) dit d'autre part: *«Les êtres humains sont de trois catégories: 1- les Savants de Connaissance Divine ; 2- ceux qui acquièrent la Connaissance pour leur propre bien et pour le bien des autres ; 3- ceux qui restent à l'écart de la Connaissance et de la Sagesse. Les gens de cette troisième catégorie sont pareils aux mouches qui se posent sur le dos des quadrupèdes et qui changent de direction au gré du vent ou au gré des odeurs qui les attirent.»*

Le respect des Savants

Le Saint Coran dit, à propos des Savants:

«Allah a élevé le rang des Croyants et de ceux qui auront reçu la Science.» (Sourate al-Mujâdalah, 58: 11)

Le Prophète (Ç), quant à lui, avait une si haute opinion des Savants qu'il dit: *«La mort de la Communauté est moins préjudiciable que la mort d'un Savant.»*

Dans un autre Verset du Saint Coran, Allah dit:

«Ceux qui savent sont-ils égaux à ceux qui ne savent pas ? Seuls les Sages prennent garde.» (Sourate al-Zumar, 39: 9)

C'est-à-dire qu'il est absurde de considérer une personne instruite comme l'égale d'un ignorant. Indubitablement, un homme sage et instruit a une supériorité certaine sur tous ceux qui s'écartent de la Connaissance et de la Sagesse.

Le dernier Verset cité ci-dessus montre que la Connaissance ne se limite pas seulement aux Enseignements religieux, mais que tout ce qui prépare l'homme à percevoir les choses relatives aux aspects temporels et spirituels de la vie est connaissance.

Mettant en évidence la supériorité des Uléma (Savants) sur les gens dévots, l'Imam Muhammad al-Bâqer (S) dit: *«Un Savant qui fait bénéficier les gens de son Savoir est supérieur à soixante-dix mille personnes dévotes.»*

Selon le Prophète (ﷺ), l'envergure de toute personne peut être mesurée par l'estimation de la profondeur de sa Connaissance et de sa Sagesse. Il dit, dans ce contexte: *«Le plus sage des gens est celui d'entre eux qui bénéficie de la connaissance des autres. Le mérite de l'homme dépend de sa Connaissance seulement. Ainsi, plus on a de Connaissance, plus on mérite respect, et moins on possède de Connaissance, moindre est sa position.»*

Les devoirs respectifs des enseignants et des élèves

Le Saint Coran considère la Sagesse comme étant la vraie vie de l'homme car, sans elle, il n'y aurait pas de différence entre celui-ci et les objets inanimés ou les morts. C'est pourquoi un élève doit considérer son professeur comme une sorte de trésor dont il tire progressivement les secrets de la vie. Il doit lui montrer le respect dû et l'honneur qu'il mérite. Il doit toujours obéir à son professeur, et si celui-ci se met en colère, il doit subir sa colère sans broncher. Il doit l'évoquer toujours avec un tendre respect, aussi bien de son vivant qu'après sa mort.

D'autre part, l'enseignant doit se considérer comme responsable de l'éducation de ses élèves, et tant qu'il n'en n'aura pas fait des citoyens responsables et respectables, il ne doit pas se reposer un seul instant. En outre, il doit féliciter ceux, parmi ses élèves, qui montrent un grand intérêt pour leur éducation et leur formation. Et d'un autre côté, il ne faut pas qu'il se décourage si ses élèves sont lents dans leur apprentissage. Il ne doit pas non plus les décourager par ses propos et sa conduite.

Les deux principales bases de l'Enseignement islamique

Il y a certains secrets derrière les lois et les règlements qui régissent les différentes sociétés humaines, car si le public savait tout à propos de ces lois, le gouvernement serait menacé. Si cet état de choses existe, c'est parce que la plupart de ces lois et règlements sont le fait des gouvernants, lesquels craignent les critiques des citoyens. C'est pour cette raison que l'Eglise et d'autres centres des systèmes religieux empêchent les gens de penser librement. Ils se réservent le droit de changer le Texte de l'Ecriture et de l'interpréter, et espèrent que les gens les accepteront aveuglément et sans commentaire. C'est la raison pour laquelle nombreuses sont les religions qui ont subi des revers, et de nos jours le système chrétien en est un exemple.

En revanche, l'Islam, se sachant une vraie Religion Divine, n'admet aucun point ambigu sur sa Voie. Son système de fonctionnement, comparé aux autres modes de vie, religieux ou non religieux, est fondé sur deux points fondamentaux:

1) L'Islam ne dissimule aucune vérité, et il ne permet pas non plus à ses adeptes d'en cacher. Et puisque les Règles et Règlements de cette Religion Sacrée ont été établis en conformité avec les lois de la nature et de la Création, d'une part, de la vérité et de la réalité, d'autre part, aucun de ses Principes ne peut être réfuté ou contestable. En Islam, la dissimulation de la Vérité a été déclarée comme constituant un péché majeur, et ceux qui dissimulent la Vérité ont été maudits par Allah, Qui dit, dans le Saint

Coran:

«Ceux qui cachent les Preuves manifestes et la Guidance que Nous avons révélées et que Nous avons clairement indiquées aux gens dans la bible, seront maudits par Allah et par ceux qui ont le droit de maudire.» (Sourate al-Baqarah, 2: 159)

2) L'Islam commande à ses adeptes de penser librement à la Vérité, et de s'attarder sur tout point qui leur paraîtrait ambigu, afin que leur Foi ne soit entachée d'aucun doute. Il leur demande aussi, s'ils tombent en proie au doute, d'essayer de l'effacer par tout moyen honnête et juste, et de résoudre ce problème dans un esprit indépendant. Allah dit:

«Ne suivez pas ce que vous ne savez pas.» (Sourate Banî Isrâ'îl, 17: 36)

La liberté d'expression

C'est la nature humaine qui veut que l'homme accepte les réalités à travers son don le plus précieux, à savoir le bon sens, qui le rend supérieur aux animaux. C'est pourquoi c'est cette même nature humaine qui ne lui permet pas de suivre les autres aveuglément, à la suite de la suppression de sa liberté innée de pensée ou d'une aberration de ses propres facultés mentales. Toutefois, on ne doit pas ignorer que lorsque l'homme n'a pas la capacité de comprendre certaines réalités, et qu'il n'a pas l'espoir de les comprendre à cause de l'opposition de certains, sa nature même l'empêche de penser librement et d'exprimer la Vérité. En outre, si le fait d'exprimer la Vérité fait courir un danger à la vie, à la propriété ou à l'honneur de l'homme, le bon sens justifie que l'on cache la Vérité afin de préserver le caractère sacré de celle-ci, d'éviter que l'homme ne tombe dans l'errance, ou que sa vie, ses biens et son honneur ne soient exposés.

Les Saints Imams également demandaient à leurs adeptes de s'abstenir de penser à des questions qui dépassaient leur entendement.

D'autre part, le Saint Coran déclare dans deux Versets que la dissimulation de la Vérité est parfois justifiée (voir Sourate Âl 'Imrân, 3: 28, et Sourate al-Nahl, 16: 106)

Conclusion

Dans certaines circonstances, l'Islam ne demande pas seulement de cacher la Vérité, mais il considère même que cette dissimulation de la Vérité est nécessaire dans les cas suivants:

- 1- Lorsque le fait de dire la Vérité met en danger la vie, les biens et l'honneur de quelqu'un.
- 2- Lorsque quelqu'un n'a pas la capacité de comprendre la Vérité, et que le fait de la lui dire le conduirait à l'égarement, ou bien encore si la Vérité elle-même risquait de devenir un objet de moquerie.
- 3- Lorsque faute d'une capacité de compréhension, la Vérité peut être mal interprétée, ce qui pourrait

conduire à l'égarement.

L'Ijtihâd et le Taqlîd

Les nécessités de la vie d'un homme, et ses efforts en vue d'y faire face, sont si nombreux qu'il est difficile normalement pour lui de perfectionner sa connaissance dans tous les domaines. D'autre part, puisque l'homme accomplit son travail selon son intention et sa volonté, il est nécessaire qu'il possède suffisamment de connaissance sur ce travail pour pouvoir prendre les décisions qui s'imposent le concernant. Autrement, sans une telle connaissance, aucune décision n'est possible. Donc, pour accomplir tout ce qu'il entreprend, il est essentiel qu'il en ait la connaissance adéquate lui-même, ou bien qu'il demande l'opinion des experts dans ce domaine pour agir en suivant leurs conseils. Il n'est que tout naturel qu'en cas de maladie, l'homme se réfère à un médecin et que, lorsqu'il veut dresser les plans d'une maison, il fasse appel à un architecte, que pour la construction de cette maison il loue les services d'un maçon, et que pour faire les portes et les fenêtres de celle-ci il ait recours à un menuisier. Ainsi, à l'exception d'un petit nombre de choses, nous dépendons normalement des autres en suivant leurs conseils.

Par conséquent, si quelqu'un prétend qu'il ne suit personne ou qu'il ne dépend de personne, ou bien il ne sait pas ce qu'il dit, ou bien il souffre de troubles mentaux. L'Islam, qui a fondé ses Principes et Enseignements sur la pensée rationnelle de l'homme, a adopté aussi cette vérité évidente lorsqu'il a commandé à ses adeptes d'apprendre les Principes et les Enseignements de la Religion dans le Saint Coran et la Sunnah (la conduite, Tradition) du Prophète et des Saints Imams.

Evidemment, il n'est pas possible pour tout le monde de déduire la vraie signification des Commandements religieux du Saint Coran et de la Sunnah du Prophète (ﷺ), et cette tâche est loin d'être à la portée de tous les Musulmans. Seule une catégorie particulière de gens est à même d'accomplir ce devoir.

Par conséquent, et conformément à la vérité que nous avons exposée plus haut, les Musulmans qui ne peuvent pas comprendre la vraie signification et le vrai sens des Commandements et Principes religieux, doivent se référer à ceux qui parviennent, par leur raisonnement, à les suivre et à s'acquitter de leurs obligations religieuses conformément à leurs instructions.

Le 'Alim (Savant religieux) qui possède une maîtrise totale de la connaissance des questions religieuses et qui peut tirer des conclusions par le raisonnement s'appelle "Mujtahid" ; l'action de déduire des décrets religieux à partir de la Loi s'appelle "Ijtihâd" ; les gens qui suivent les instructions d'un Mujtahid pour s'acquitter de leurs devoirs religieux s'appellent "Muqallidûn" (singulier: "Muqallid" = celui qui suit), et le fait de suivre un Mujtahid s'appelle "Taqlîd".

Toutefois, il est à noter que le fait de suivre un Mujtahid (Taqlîd) est applicable seulement aux questions relatives aux actes d'adoration et aux transactions commerciales, ainsi que d'autres affaires religieuses,

mais qu'en ce qui concerne les Principes de la Religion, qui ont trait seulement aux Croyances, on n'a pas le droit de dépendre de l'opinion d'un Muijtahid, ni de la suivre. Car dès lors qu'il s'agit des Principes, le problème n'est pas un problème de pratique, mais de Foi et de Croyance. Or il n'est pas possible, en Islam, d'adopter comme siennes propres, la Foi et les Croyances d'un autre. Ainsi, nous ne pouvons pas dire que Allah est Un parce que nos ancêtres, ou les Uléma, le croient, ni que la vie après la mort est réelle parce que tous les Musulmans le croient. Par conséquent, il incombe à tout Musulman de croire aux Principes fondamentaux de la Religion par son propre raisonnement, si simpliste soit-il.

Les devoirs de l'homme envers ses parents

Les parents sont à l'origine de la naissance et de la première phase de l'éducation de leurs enfants. C'est pour cela que l'Islam a tellement mis l'accent sur le respect et l'obéissance qu'on doit aux parents, qu'Allah nous ordonne dans le Saint Coran d'abord de croire au monothéisme et, tout de suite après, d'être bons envers nos parents:

«Votre Seigneur vous commande de n'adorer que Lui Seul, et d'être bons envers vos parents.»

(Sourate Banî Isrâ'îl, 17: 23)

Dans les Traditions qui évoquent les péchés majeurs, le mauvais traitement infligé aux parents est mentionné dans l'ordre juste après le péché de polythéisme. En outre, dans le même Verset coranique précité, Allah nous demande combien et comment il faut nous montrer attentifs et reconnaissants envers nos parents:

«Si l'un de tes parents, ou bien tous les deux, atteignent la vieillesse de ton vivant, ne les accable pas de remarques inconvenantes, ni ne les repousse, mais adresse-leur plutôt des paroles respectueuses, incline vers eux, avec bonté, l'aile de la tendresse, et dis: "Mon Seigneur! Accorde-leur Ta Miséricorde, pour m'avoir élevé quand j'étais un enfant"» (Sourate Banî Isrâ'îl, 17: 23)

En Islam, l'obéissance aux parents est obligatoire, sauf s'ils nous interdisaient d'accomplir nos obligations religieuses ou s'ils nous demandaient de commettre des actes illicites.

Il a été établi par l'expérience que ceux qui font mal à leurs parents n'atteignent pas au bonheur et à la prospérité dans leur vie, et sont finalement privés du Salut.

La désobéissance aux parents

Dans une maison, les enfants ont, avec leurs parents, un lien aussi inséparable que celui d'un arbre avec ses racines. Tout comme les branches d'un arbre doivent leur existence à ses racines, les enfants aussi doivent la leur à leurs parents. Et étant donné que la société humaine est composée de deux groupes, les parents et les enfants, la vraie racine de la société, ce sont les parents. Le fait de mal se comporter envers les parents et de les maltraiter est non seulement un acte d'une extrême lâcheté, mais

aussi la cause de la dégradation et de la destruction de la société elle-même, car si les enfants ne respectent pas les parents, ceux-ci répondront par une indifférence envers ceux-là, et si les enfants traitent leurs parents avec mépris, ils ne pourront pas espérer recevoir un traitement meilleur de la part de leurs propres enfants et, au moment de leur vieillesse ou de leur infirmité, rien ne les autorisera à s'attendre à un traitement affectueux de leur part, ce qui ne manque pas de conduire à une méfiance générale à l'égard de la famille, et c'est ce que l'on observe chez les jeunes de nos jours.

En un mot, l'ingratitude envers les parents peut déboucher sur la méfiance vis-à-vis de la constitution d'une famille et, à long terme, à la rupture de l'enfantement et l'arrêt de la procréation, car tout homme de bon sens ne peut gaspiller sa vie précieuse à l'arrosage d'une plante dont il ne pourra pas goûter les fruits ou sous l'ombre de laquelle il ne pourra pas se reposer. En d'autres termes, personne n'accepterait de ne récolter, pour seul fruit des efforts qu'il aura déployé toute sa vie, que l'agonie. Certes, d'aucuns pensent que le gouvernement pourrait allouer des primes de procréation en vue d'assurer la perpétuation des générations. Mais personne ne peut ignorer que tout système social dépourvu de sentiments et d'émotions humains, tels que le sentiment naturel d'amour et d'affection entre parents et enfants, ne pourra survivre longtemps. En supprimant une de ses tendances naturelles, l'homme se prive de beaucoup de plaisirs spirituels.

Les droits des enfants sur les parents

Le résultat de tout travail qu'un employé accomplit au profit d'un employeur s'appelle le "droit" de l'employé, et le travail effectué s'appelle "devoir" ou "obligation". Si un homme emploie un travailleur moyennant salaire, le paiement du salaire est le devoir de l'employeur, et la perception du salaire est le droit du travailleur. Si l'employeur ne paie pas le salaire, c'est le droit du travailleur de le lui réclamer.

Nous savons tous que l'homme n'a pas été créé pour vivre éternellement et, après tout, il devra quitter ce monde tôt ou tard. C'est pourquoi Allah Tout-Puissant a introduit le système de reproduction, afin que les gens puissent engendrer des enfants, et pour que ce système fonctionne normalement, Il les a dotés d'une tendance naturelle à la procréation, ce qui permet à l'espèce humaine d'être à l'abri de l'extinction.

Etant doté de cette tendance à la procréation et à la perpétuation de son espèce, il est tout à fait naturel que l'homme pense que sa progéniture fait partie de son propre corps, et qu'il considère la vie de celle-ci comme sa propre vie. L'homme investit tous ses efforts, et endure beaucoup, pour assurer le confort et le succès de la vie de sa progéniture, car il considère la destruction de ses enfants comme équivalent à sa propre destruction. En fait, il ne fait qu'accomplir le processus de procréation de l'espèce humaine. Il en résulte qu'il est obligatoire pour les parents de souscrire à ce principe qui est en parfaite harmonie aussi bien avec sa conscience humaine qu'avec sa Loi religieuse. Par conséquent, les parents doivent élever leurs enfants de la meilleure façon, afin qu'ils grandissent comme des personnes civilisées. Ils doivent leur fournir tous les moyens et commodités qu'ils estiment nécessaires pour eux-mêmes.

Voici quelques conseils aux parents, pour qu'ils s'acquittent convenablement de leurs devoirs envers

leurs enfants:

- 1) Dès la naissance d'un enfant, les parents doivent poser les fondations de sa bonne conduite morale et de ses vertus, éviter de l'effrayer avec des contes superstitieux, et l'écarter de tous actes répréhensibles. Ils ne doivent ni mentir, ni prononcer des mots grossiers et indécents devant lui. Ils doivent eux-mêmes accomplir des actes nobles afin de lui inculquer l'esprit de bien, et lui suggérer ainsi l'accomplissement de bonnes actions lorsqu'il sera grand. Ils doivent également lui montrer le travail dur, le courage, le sens de la justice, la gentillesse, etc. afin de susciter en lui ces qualités, conformément à la "loi du transfert du sens de la morale".
- 2) Ils doivent prendre soin des besoins essentiels de leur enfant, tels que la nourriture et autres nécessités de la vie, et ce jusqu'à ce qu'il devienne indépendant. Ils doivent veiller à sa santé et à son hygiène, afin qu'il puisse recevoir son éducation et sa formation avec un esprit et un corps sains.
- 3) Lorsque l'enfant atteint l'âge de la scolarité, soit à l'âge de sept ans environ, ils doivent louer pour lui les services d'un tuteur ou d'un éducateur, avec des qualités de bon instituteur, afin de lui assurer une éducation et une formation saines, et pour qu'il soit versé dans le raffinement spirituel, la modération, la tolérance et la bonne conduite.
- 4) Lorsque l'enfant atteint l'âge de la majorité, ses parents doivent l'emmener avec eux lors des visites qu'ils rendent aux proches, ainsi qu'à la Mosquée et aux réunions sociales, afin de lui assurer un entraînement pratique en matière de comportement, coutumes et manières en société.

Le respect des aînés

Respecter les gens plus âgés que soi est aussi une obligation en Islam. Le Prophète (ﷺ) dit: *«Respecter les aînés, c'est respecter Allah.»*

Les droits des proches parents

Les proches (ceux qui ont un lien de sang avec nous) des côtés paternel et maternel sont les membres constituants d'une société, et on devient un membre de la famille par le lien du sang et les cellules communes. A cause de ces liens du sang, l'Islam commande à ses adeptes de traiter leurs proches parents avec bonté. Cet aspect du devoir du Musulman a été souligné aussi bien dans le Saint Coran que dans les Traditions des Dirigeants de l'Islam. Ainsi, Allah dit, dans le Coran:

«O gens! Craignez votre Seigneur par le Nom de Qui vous jurez d'aplanir vos différends et de respecter vos proches parents. Allah vous observe certainement.» (Sourate al-Nisâ', 4: 1)

Quant au Prophète (ﷺ), il dit à ce propos: *«J'exhorte mes adeptes à faire montre de bonté envers leurs proches parents, et à ne pas couper leurs liens avec eux, même si une distance d'un an (écoulé) les sépare d'eux.»*

Les droits des voisins

Puisque les voisins, du fait qu'ils vivent les uns près des autres, sont comme les membres d'une grande famille, la conduite de chacun d'eux a un impact direct sur les autres. Quelqu'un qui fait du bruit chez lui pendant la nuit ne dérange pas les gens qui vivent à bonne distance de lui, mais empêche ses voisins immédiats d'avoir la paix et la tranquillité d'esprit. Un homme riche qui passe sa vie dans son château luxueux peut être à l'abri des regards des gens pauvres habitant à une distance respectable, mais à tout moment il ravage le cœur d'un voisin vivant dans une cabane vétuste et menant une vie d'extrême misère.

Et un jour viendra où cet homme riche recevra la punition qu'il mérite pour son comportement envers son voisin pauvre. C'est pourquoi l'Islam a mis avec force l'accent sur la nécessité de penser aux voisins. En effet, le Prophète (ﷺ) dit: *«L'Ange Jibrîl [Gabriel] plaidait tellement en faveur des droits des voisins que j'ai pensé qu'Allah allait décréter un jour les voisins de quelqu'un ses héritiers.»*

Il dit aussi: *«Celui qui croit en Allah et au Jour du Jugement n'est jamais injuste envers ses voisins. S'ils lui demandent un prêt, il le leur consent. Il partage leurs joies et leurs peines. Il ne tourmente pas ses voisins, seraient-ils des infidèles.»*

Il dit encore: *«Celui qui crée des difficultés à ses voisins ne sentira pas le parfum du Paradis. Celui qui n'accorde pas aux voisins la considération due à leurs droits sur lui, n'est pas des nôtres. Celui qui mange à satiété tout en sachant que son voisin a faim, et tout en omettant de lui offrir quelque chose à manger, n'est pas Musulman.»*

Les devoirs envers les pauvres et les nécessiteux

Il ne fait aucun doute que la société existe pour répondre aux besoins de ses membres et, par conséquent, chacun de ces membres a le devoir de venir en aide aux nécessiteux qui ne sont pas en mesure de se procurer les moyens nécessaires à leur subsistance.

A notre époque, il est devenu évident qu'en contraste avec les difficultés et les malheurs des pauvres, l'opulence dans laquelle vivent les riches –et qui les met à l'abri de toutes restrictions– représente un danger potentiel risquant de détruire l'édifice même de la société, destruction qui aurait pour premières victimes les riches eux-mêmes.

Prenant en considération ce danger, il y a mille quatre cents ans déjà, l'Islam a ordonné que chaque année les riches doivent distribuer une certaine part de leur richesse aux pauvres et aux nécessiteux, afin que ceux-ci puissent subvenir à leurs besoins et avoir quelque chose de plus pour leur bien-être. Allah dit, à ce propos:

«Vous n'atteindrez pas à la piété tant que vous ne donnerez pas en aumône une partie de ce que

vous aimez beaucoup, pour la cause d'Allah.» (Sourate Âl 'Imrân, 3: 92)

D'innombrables Traditions nous parlent des mérites de l'action d'aider les autres. Ainsi, le Prophète (ﷺ) dit: *«Le meilleur d'entre vous est celui qui se montre le plus serviable envers les autres.»* Il dit aussi: *«Le Jour du Jugement, celui qui aura la position la plus proche d'Allah sera celui qui aura été le plus bienfaisant envers les serviteurs d'Allah.»*

Les devoirs de l'individu envers la société

Nous savons tous que l'homme travaille en collaboration avec les autres pour le bénéfice de tous et de chacun. La société, qui est constituée d'individus, ressemble à un homme immense, dont chacun des organes est comme un individu. Chacun des organes particuliers de cet homme accomplit une fonction spécifique, et bénéficie également des fonctions assurées par les autres organes. Si chaque organe se contente de remplir seulement sa fonction individuelle sans aider les autres organes, par exemple si les mains et les pieds font leur travail sans la coopération des yeux, ou si la bouche limite sa fonction à la mastication des aliments sans transmettre ceux-ci à l'estomac, l'existence de l'homme finira par cesser, et les organes en question connaîtront le même sort.

En ce qui concerne la société, le devoir de ses membres, les individus, est semblable à celui des organes du corps humain. Autrement dit, l'homme doit rechercher son intérêt à travers les intérêts de la société dans son ensemble, et dans tout ce qu'il entreprend il doit prendre en considération le bien de la société afin de pouvoir goûter les fruits de son dur labeur. L'homme doit essayer de faire bénéficier les autres, afin de recevoir des bénéfices lui aussi. Il doit protéger les droits des autres afin que ses propres droits soient protégés. C'est là un point que l'on peut comprendre par le bon sens et la perspicacité. L'Islam, qui est fondé sur les réalités et les faits de la création, ne dit pas autre chose..

Ainsi, le Prophète (ﷺ) nous dit: *«Un Musulman est celui des mains et de la langue de qui les autres Musulmans sont à l'abri.»* Il dit, par ailleurs: *«Les Musulmans sont des Frères les uns pour les autres, et face aux autres ils ont une seule main commune, un seul coeur commun, et un seul objectif commun.»* Et il affirme, dans une autre Tradition: *«Celui qui ne se préoccupe pas des affaires des Musulmans n'est pas Musulman.»*

On rapporte que lorsque le Prophète (ﷺ) partit vers les lignes romaines, pour la campagne de Tabûk, trois Musulmans ne rejoignirent pas l'armée et ne participèrent pas à la campagne. Lorsque les soldats Musulmans retournèrent à Médine, les trois Musulmans en question sortirent pour les accueillir et saluer leur retour. Mais le Prophète détourna son visage et ne répondit pas à leurs salutations, et fut suivi en cela par les autres Musulmans. Ayant constaté que, dans toute la ville de Médine, personne –même leurs propres épouses– ne leur adressait plus la parole, ils montèrent sur la colline pour passer leur vie à prier Allah, et Lui demander de leur pardonner et d'accepter leur repentir. Après quelques jours, Allah leur ayant pardonné, ils retournèrent en ville. Cet incident montre l'importance que l'Islam attache à la participation de l'individu aux affaires et préoccupations de la Communauté.

La Justice

Selon l'idéologie islamique, le monde tout entier est une réalité fondée sur la Justice. Tout y est gouverné par un ordre déterminé. Allah dit, dans le Saint Coran:

«Il a élevé le ciel et établi toutes choses dans la balance.» (Sourate al-Rahmân, 55: 7)

Selon le principe que nous enseigne l'Imam 'Alî (S), la Justice signifie «que l'on garde une chose à sa propre place» et non, selon le sens cruel de ce mot, à savoir: «qu'on garde une chose hors du droit ou de sa place normale».

D'après le Saint Coran et les Traditions des Dirigeants de l'Islam, la Justice est de deux sortes: la Justice individuelle, et la Justice sociale. Et l'Islam concentre son attention sur ces deux formes de la Justice.

La Justice individuelle

La Justice individuelle consiste en ce que l'homme doit s'abstenir de mentir, de médire des autres, et de commettre d'autres péchés majeurs, et qu'il doit également s'écarter de tous les péchés mineurs. Quiconque possède une telle qualité est un homme juste. S'il a en outre une connaissance profonde de la Jurisprudence et des Commandements islamiques, il peut, selon les Enseignements islamiques, agir en qualité de Qâdhî (juge), devenir Mujtahid (juriste) que l'on peut suivre, et accomplir d'autres fonctions sociales. Mais quiconque –fût-ce un Savant– est dépourvu de cette qualité (la Justice individuelle) ne saurait prétendre à ces fonctions honorifiques.

La Justice sociale

La Justice sociale consiste à ne pas surestimer, ni sous-estimer, les droits des gens, à appliquer de manière égale et sans discrimination la Loi Divine, et à ne pas céder aux émotions et sentiments personnels ni dévier du Droit Chemin lors de l'application des Commandements religieux. Allah dit textuellement, dans le Saint Coran:

«Allah ordonne l'équité.» (Sourate al-Nahl, 16: 90)

Dans un autre Verset coranique, Allah commande aux gouvernants de prendre des décisions qui soient fondées sur la Justice. Dans de nombreux autres Versets coraniques et de nombreuses Traditions, l'Islam nous commande d'être justes à la fois en actes et en paroles. Et dans un grand nombre de Versets, le Saint Coran met en garde les oppresseurs et les tyrans.

L'oppression et les persécutions

Les deux tiers des cent quatorze Sourates (chapitres) du Saint Coran évoquent et condamnent la cruauté. Rien de plus normal, car l'Islam s'applique toujours à rappeler à l'homme des évidences et des

vérités que son bon sens ne saurait contester. En effet, il est difficile qu'un homme ne se rende pas compte des conséquences néfastes de la cruauté ou qu'il ignore que dans toute société où sévit la cruauté, il y a malheurs, effusions de sang et destruction de familles. D'ailleurs, l'expérience a montré que quelque forte que soit la structure qui fait preuve de cruauté, elle ne pouvait pas durer longtemps et que la cruauté finissait toujours par se retourner contre les tyrans eux-mêmes. Allah dit, à ce sujet:

«Allah ne guidera certainement pas les tyrans.» (Sourate Âl 'Imrân, 3: 144)

Et l'Imam 'Alî (S) dit: *«Un régime peut durer même s'il est infidèle, mais il ne survivra pas s'il est cruel.»*

Le bien-être social

Qu'il admette ou non qu'il est un membre de la société dans laquelle il vit, un homme ne peut pas rester à l'écart de celle-ci et ne pas se mêler aux gens. La nécessité de la vie sociale réside en ceci que l'homme a besoin de se protéger, d'améliorer ses gains matériels et spirituels, et de résoudre ses problèmes personnels de la meilleure façon possible.

C'est pourquoi, l'homme se comporte avec les gens de manière à se rendre populaire et à gagner l'amour et le respect des autres, afin d'avoir le plus grand nombre possible d'amis et de partisans. Lorsque les gens constatent qu'un homme se conduit mal et qu'il a mauvais caractère, ils commencent à le détester et à éviter de le fréquenter. De cette façon, il se rabaisse à leurs yeux. Il se sent seul, même s'il vit au milieu des autres. Il devient étranger dans son propre territoire. Et tous ces facteurs constituent le signe de la pire forme de malheur.

C'est là l'une des raisons pour lesquelles l'Islam a commandé à ses adeptes de traiter les gens avec amabilité, et qu'il a élaboré à leur intention le meilleur code de conduite morale. L'une des injonctions islamiques est que lorsque des Musulmans se rencontrent, ils doivent se saluer et se présenter réciproquement leurs meilleurs vœux. Et celui qui prend l'initiative de saluer les autres le premier est le plus méritant.

En effet, le Prophète (ﷺ) prenait toujours l'initiative de saluer les autres le premier, même s'il s'agissait de femmes et d'enfants. Et lorsqu'on le saluait, il répondait à la salutation par une salutation plus chaleureuse. Allah dit, à ce propos:

«Quand on vous salue, vous devez répondre d'une façon encore plus courtoise.» (Sourate al-Nisâ', 4: 86)

L'Islam commande aussi que lorsqu'on rencontre ou qu'on croise des gens, on les traite avec humilité et selon leur statut social. Ainsi, le Saint Coran dit:

«Les serviteurs d'Allah sont ceux qui marchent humblement sur la terre.» (Sourate al-Furqân, 25: 63)

Il est nécessaire de préciser ici qu'être courtois, modeste ou humble, ne signifie pas qu'on doive se dévaloriser aux yeux des autres, ni porter préjudice à son prestige, mais veut dire qu'on ne doit ni prendre de grands airs, ni considérer les autres comme inférieurs à soi-même. D'autre part, traiter les gens avec respect ne doit pas équivaloir à les flatter ni à leur adresser des compliments non sincères. Il faut tout simplement traiter chacun selon son rang religieux et social. Les gens plus âgés doivent être considérés avec le respect dû à leur grand âge, et le commun des mortels doit être traité correctement et en tant qu'être humain.

Il faut noter également que respecter les gens ne signifie pas non plus que si un individu commettait un acte abject, il ne faudrait rien lui dire, ni que si quelqu'un se permettait des agissements indignes d'une conduite humaine et des Enseignements religieux on devrait y participer par contrainte.

En bref, le respect des gens ne signifie pas le respect de leur corps, mais le respect de leurs qualités morales, religieuses et nobles. Il n'est donc pas question d'avoir du respect pour quelqu'un qui a renoncé à ses qualités humaines et à avoir un comportement religieux. En effet, le Prophète (ﷺ) dit: «On ne doit pas se rendre pécheur devant Allah en voulant obéir aux autres.»

La malfaisance et la méchanceté

Ces deux vices sont très proches l'un de l'autre dans leur signification. On peut dire que la malfaisance dont nous parlons ici consiste à faire du mal et causer des souffrances à quelqu'un, que ce soit par la parole ou par des agissements. La méchanceté signifie ici créer des ennuis à quelqu'un. En tout cas, ces tendances sont toutes deux contraires à l'esprit même sur lequel est fondée l'existence de la société, à savoir la vie paisible et l'esprit tranquille. C'est pourquoi l'Islam, qui accorde une grande importance au bien-être social, condamne sans réserves les deux vices en question. Allah dit, à ce sujet:

«Ceux qui font mal sans raison aux Croyants et aux Croyantes se chargent d'une infamie et d'un péché notoire.» (Sourate al-Azhâb, 33: 58)

Le Prophète (ﷺ) dit: «Celui qui fait du mal à un Musulman, me fait du mal à moi ; et celui qui me fait du mal, fait du mal à Allah. Un tel individu a été condamné dans la Torah, dans l'Injîl et dans le Saint Coran.» Il dit aussi: «Quiconque effraie un Musulman par un regard dur sera effrayé par Allah le Jour du Jugement.»

Fréquenter les gens de valeur

Normalement l'homme fréquente toutes sortes de personnes, mais selon ses inclinations personnelles, il préfère se lier d'amitié avec un type particulier de personnes, qui deviennent ses amis. Il y a, entre ce groupe d'amis, des affinités de morale, de tempérament, de vocation et d'occupation. Et étant donné que les gens qui vivent ensemble sont souvent influencés les uns par les autres dans leurs habitudes et leurs mœurs, l'homme doit toujours fréquenter des gens dignes et vertueux, afin d'acquérir d'eux de

bonnes qualités morales, de jouir avec eux d'une sincère amitié, et surtout de rehausser son statut social aux yeux des autres. L'Imam 'Alî (S) dit: *«Ton meilleur ami est celui qui te guide vers les nobles actions.»* Et: *«On peut juger le caractère des gens à travers leurs amis.»*

Eviter les mauvaises gens

Fréquenter des gens de mauvaise personnalité, c'est aller vers le malheur et le désastre. Il suffit, pour s'en convaincre, de constater que lorsque nous demandons des nouvelles d'une personne de mauvaises mœurs, par exemple un criminel, un voleur, etc. on nous dit que ce sont les mauvaises fréquentations qui l'ont conduit à cet abîme. Rien de plus normal, car il est vrai qu'il n'y a pas un homme sur mille qui s'adonne au vice de sa propre initiative.

L'Imam 'Alî (S) dit: *«Evite la compagnie d'une personne de mauvaises mœurs: un mauvais ami fera de toi ce qu'il est lui-même, autrement il ne t'acceptera jamais.»* Et: *«Ecarte-toi de l'amitié d'une personne de mauvaises mœurs, car elle est capable de te vendre à un très bas prix.»*

Dire la Vérité

Les relations entre les membres de la société –qui sont essentielles à celle-ci– sont établies à travers la conversation. C'est pourquoi, dire la Vérité –qui révèle les réalités– est l'un des principaux buts de la société. Les avantages que la société ne peut jamais ignorer s'obtiennent par la véracité.

Voici quelques-uns des avantages de la véracité:

- 1) Les gens ont confiance en l'homme véridique et se satisfont de tout ce qu'il dit.
- 2) Un homme qui dit toujours la Vérité a la conscience tranquille et se trouve à l'abri des remords de ceux qui disent des mensonges.
- 3) Un homme véridique honore ses promesses et ne s'approprie jamais un dépôt qui lui est confié, car la véracité dans la parole n'est pas différente de la véracité dans la conduite.
- 4) Dire la Vérité, c'est dissiper beaucoup de discordes et de disputes, car souvent la cause véritable de toute discorde ou de toute dispute est le fait que soit l'une des deux parties en conflit ne dit pas la Vérité, soit toutes les deux parties mentent.
- 5) Un grand nombre de violations des lois et des règles établies, et de nombreux actes immoraux, peuvent être éliminés si l'on dit la Vérité, car les gens recourent au mensonge pour cacher leurs défauts.

L'Imam 'Alî (S) dit à ce propos: *«Un vrai Musulman est celui qui préfère la Vérité –si nuisible soit-elle– au mensonge –si profitable soit-il– et qui, par cette préférence nette accordée à la Vérité, répand la Lumière.»*

Les mauvaises conséquences du mensonge

Ce qui précède fait clairement ressortir les nombreux méfaits dus au fait de mentir. Sans aucun doute, le menteur est le pire ennemi de la société puisque, par ses mensonges, il peut corrompre l'ensemble de la société. Le mensonge est comme une drogue, qui paralyse l'intelligence et la sagesse de la société en voilant la Vérité, ou comme une boisson alcoolique qui intoxique les gens et les prive de leur capacité de distinguer le bien du mal.

Ainsi, l'Islam considère-t-il le mensonge comme un péché majeur, et n'admet-il pas qu'un menteur se qualifie d'homme religieux. En effet, le Prophète (ﷺ) dit: *«Trois catégories de gens sont des hypocrites, même s'ils prient et font le Jeûne: ceux qui mentent, ceux qui n'honorent pas leur promesse, et ceux qui s'approprient le dépôt qu'on leur confie.»* Et l'Imam 'Alî (S) dit: *«L'homme ne connaîtra le plaisir de la Foi que lorsqu'il s'abstiendra de mentir même en plaisantant.»*

Le mensonge est considéré comme un péché ou un acte condamnable, non seulement par la Religion, mais aussi par le bon sens. C'est une mauvaise habitude, qui détruit la confiance, laquelle est un lien social entre les gens et, si elle disparaît, cela conduit à une situation où les gens finissent par mener une vie solitaire même en vivant ensemble.

Dans sa vie, l'homme rencontre de nombreuses choses et de nombreux moyens qu'il utilise pour survivre et satisfaire ses désirs. Cet être, l'homme, qui accomplit ses activités volontairement et en toute conscience, fonde sa vie sur la connaissance. Il travaille avec son cerveau, et la nature de son travail dépend de l'information qu'il reçoit. Il rassemble et met en ordre les faits dans sa tête, et agit en conséquence. C'est pourquoi, il est absolument nécessaire pour l'homme d'acquérir des informations correctes. S'il commence à voir ce qui est loin de plus en plus proche, et ce qui est proche de plus en plus loin, et à recevoir des informations fausses, sa vie sera condamnée à la déception. Il est donc évident que le mensonge constitue un danger potentiel pour la vie sociale de l'homme, et que le menteur est un individu sans personnalité et un ennemi de la société. Il est indigne, et demeure toujours sous la Malédiction d'Allah.

La médisance et la calomnie

Dire du mal des autres, ou leur trouver des défauts en leur absence, c'est de la médisance, même si ce que l'on dit est vrai. Et faire de fausses allégations derrière le dos des gens, c'est de la calomnie.

Il ne fait pas de doute qu'Allah n'a créé personne comme infallible –à l'exception des Prophètes et des Saints Imams. Par conséquent, personne n'est à l'abri de l'erreur. Normalement, les défauts des gens sont masqués par Allah. Si pendant un instant, leurs fautes et leurs défauts étaient exposés, chacun serait dégoûté d'autrui, et le tissu même de la société se déchirerait en petits morceaux. C'est pour cela qu'Allah a interdit la médisance, afin de protéger les gens contre les ragots, et leur permettre de mener une vie normale jusqu'à ce que le prestige extérieur de celle-ci finisse progressivement par corriger ses

défauts et défections intérieurs. Allah dit:

«N'espionnez pas, et ne dites pas de mal les uns des autres. L'un d'entre vous aimerait-il manger la chair de son Frère mort ?» (Sourate al-Hujurât, 49: 12)

La calomnie est encore pire que la médisance, et le bon sens même la condamne. Allah l'a catégoriquement qualifiée d'acte mauvais:

«Ceux qui ne croient pas aux miracles d'Allah inventent des mensonges, et ce sont des menteurs.» (Sourate al-Nahl, 16: 105)

Porter préjudice à la chasteté d'autrui

Du point de vue islamique, l'outrage à la pudeur de quelqu'un est un péché majeur et, selon le cas, des peines sévères, telles que coups de fouet, décapitation et lapidation ont été prévues par la Loi islamique.

Même si un crime abject, tel que l'adultère, est commis avec le consentement des deux parties en cause, il choque le fondement même de l'hérédité de l'espèce humaine, à laquelle l'Islam accorde la plus grande importance. Il perturbe les Lois de l'héritage et efface amour et affection entre les parents et la progéniture, amour et affection qui sont en fait la base de la société humaine.

Le respect de soi et l'honnêteté

Le Système Divin a créé l'homme de telle manière qu'il doit vivre avec les gens en parfaite coopération, tout en faisant son travail individuel pour gagner sa vie. Le respect de soi consiste, par conséquent, à compter sur ses propres qualités et non sur autrui pour subvenir à ses besoins. Et c'est là une des caractéristiques innées de l'homme. Le sens du respect de soi agit comme une dernière chance de Salut, qui protège l'homme contre le danger de mener une vie déshonorante et contre tous mauvais actes. Quiconque ne possède pas le respect de soi et dépend des autres perd facilement son sens du jugement, et il est regardé de haut par les autres. Et dans ce cas, il exécute tout ce que les autres lui demandent de faire, par tentation du gain, et il sacrifie par conséquent sa liberté personnelle, son honneur et sa dignité.

Beaucoup de crimes, tels que l'assassinat, le brigandage, le vol qualifié, le vol à la tire, la flatterie, la trahison et l'espionnage au profit de puissances étrangères sont les résultats directs de la tentation et de la dépendance d'autrui.

En revanche, un homme qui considère sa dignité comme la plus haute valeur de sa vie ne baisse jamais la tête devant aucune autorité, excepté le Pouvoir Divin. Il défend toujours tout ce qu'il considère comme droit et juste. Le sens du respect de soi est le meilleur moyen de susciter dans le coeur l'esprit d'honnêteté et la disposition de maintenir cet esprit.

Aider les nécessiteux

Il est indéniable que dans toute société il y a des gens qui sont nécessiteux et démunis. Il est donc du devoir des riches d'aider les pauvres et de ne pas oublier leurs droits. L'Islam a mis fortement l'accent sur cette obligation et a chargé les nantis de la responsabilité d'aider les dépossédés. Allah Se présente comme étant Lui-même Vertueux, Bon et Bienfaisant, et Il demande à Ses serviteurs de posséder de tels attributs. Le Saint Coran dit, en effet:

«Allah est avec les gens vertueux.» (Sourate al-Baqarah, 2: 194)

«Il est à votre avantage de dépenser [pour la Cause d'Allah].» (Sourate al-Baqarah, 2: 272)

«Tout ce que vous dépensez [pour la Cause d'Allah] vous sera remboursé, et vous ne serez pas perdants.» (Sourate al-Fâtir, 35: 29)

Lorsqu'on prend en considération les conditions de fonctionnement de la société et les avantages à tirer du système islamique d'aide aux nécessiteux, on peut comprendre profondément la signification et la portée des Versets que nous venons de citer car, en fait, toutes les forces sociales travaillent pour le bénéfice de tous les membres de la société. Et si, dans une société, il y a une classe incapable de contribuer d'aucune manière au bien-être de la société à cause de sa pauvreté, cette société devient défectueuse dans ses ressources et son développement, défection qui touchera toutes les classes sociales, et on assistera à un état où les riches et les gens influents seront les plus touchés. En revanche, si les gens riches s'acquittent volontairement et généreusement de leur devoir envers les pauvres et les nécessiteux, ils pourront s'attendre aux bénéfices suivants:

- 1) En se montrant généreux et vertueux, ils gagneront la sympathie des autres ainsi que leur respect.
- 2) Pour de petites sommes d'argent qu'ils auront payées, ils gagneront beaucoup d'estime.
- 3) Ils obtiendront la bienveillance des autres, car les gens aiment normalement les personnes généreuses.
- 4) Ils seront à l'abri le jour où les laissés-pour-compte se révolteront et saccageront ou pilleront tout ce qu'ils trouveront sur leur chemin.
- 5) La modeste somme qu'ils dépensent pour les dépossédés contribue à relancer l'économie de la société, et ils seront parmi les bénéficiaires de cette relance.

De nombreux Versets coraniques parlent des avantages à tirer de la dépense pour la Cause d'Allah, et les Musulmans ont intérêt à souscrire sans tarder à cette noble pratique.

La coopération

La bienfaisance et l'aide à autrui, dont nous avons traité ci-dessus, constituent l'une des nombreuses formes de la coopération qui est la base de toute société. En fait, la société est une autre appellation de l'entraide entre les individus, en vue de mener à bien toutes les affaires communes, et dans l'intérêt de tout le monde. Et il ne faut pas penser que lorsque l'Islam fait l'éloge de la vertu de l'aide à autrui, il vise uniquement le don d'argent. L'aide à autrui signifie avant tout, et en général, pallier le manque de chacun, et on doit donc aider quelqu'un même si ce n'est pas l'argent qui lui manque. Ce n'est pas seulement l'Islam qui nous dit cela, mais aussi la conscience humaine.

Eduquer un analphabète, guider un aveugle, indiquer le bon chemin à un individu égaré, et soutenir quelqu'un qui trébuche, telles sont quelques-unes des formes de l'aide que l'on peut porter à autrui –ou de la coopération. Il est à noter que si un homme omet de faire les choses secondaires, il ne peut pas faire les choses essentielles non plus, et s'il n'accomplit pas les petites obligations, il ne pourra pas s'acquitter non plus de ses obligations majeures.

L'aumône et les bonnes oeuvres

Le mérite d'un acte de bonté se juge par ses résultats. Plus le résultat est fructueux, plus l'acte est méritoire. Soigner une personne malade est un acte de vertu et de bonté, mais cet acte est loin d'être comparable à la construction d'un hôpital où sont soignés plusieurs centaines de malades chaque jour. De la même façon, donner des leçons particulières à un étudiant ne saurait être comparé à l'ouverture d'un collège où des centaines d'élèves reçoivent leur éducation. C'est pourquoi une institution charitable est la meilleure forme de bonnes oeuvres. Dans la terminologie religieuse, une telle institution charitable est appelée "al-Çadaqah al-Jâriyah", c'est-à-dire "l'aumône qui produit des bénéfices continuels". Le Saint Prophète dit: *«Deux choses sont les signes de l'éminence d'un homme: un fils vertueux, et la Çadaqah al-Jâriyah.»*

On sait, d'après le Saint Coran et les Traditions, que tant qu'al-Çadaqah al-Jâriyah (l'aumône productive) existe, le donateur en reçoit les bénédictions et les bienfaits spirituels.

Le Sacrifice de la vie

La vie d'un homme ne mérite vraiment d'être appelée une vie que s'il la mène dans la dignité et l'honneur. Une vie sans honneur et sans dignité serait pareille à la mort, une mort encore pire que la mort naturelle. C'est pourquoi l'homme qui apprécie la vraie valeur de la vie doit fuir une telle vie misérable comme il fuit la mort.

Quelles que soient les conditions dans lesquelles un homme passe sa vie, sa conscience l'amène à se rendre compte que même sacrifier sa vie pour défendre ce qu'il apprécie le plus est un acte noble et le bonheur même. Ceci est encore plus vrai et plus clair dans la logique religieuse que dans n'importe

quelle autre logique, car celui qui sacrifie sa vie conformément aux Injonctions Divines pour défendre les idéaux suprêmes de la société religieuse sait parfaitement qu'il ne perd rien. En sacrifiant sa courte, précieuse et plaisante vie dans le Chemin d'Allah, il obtiendra une vie encore plus plaisante, plus précieuse, et éternelle, et son bonheur ainsi que sa prospérité ne disparaîtront jamais. Allah dit à cet égard, dans le Saint Coran:

«Ne crois surtout pas que ceux qui sont tués dans le Chemin d'Allah soient morts. Ils sont vivants avec leur Seigneur, de Qui ils reçoivent leurs moyens de subsistance. Ils sont heureux de la Faveur de leur Seigneur.» (Sourate Âl 'Imrân, 3: 169–170)

En revanche, dans les systèmes non religieux de croyance, la vie de l'homme est considérée comme courte et limitée à ce monde seulement. Ils ne croient pas à la vie après la mort. Ils disent que l'idée de la vie après la mort est une pure spéculation et une simple superstition. Ils pensent que si un homme sacrifie sa vie pour sa patrie et pour ses compatriotes, son nom sera inscrit dans l'Histoire avec des lettres en or, parmi les héros et les martyrs de la nation, et que c'est seulement de cette façon qu'il vivra pour toujours.

En Islam, aucun autre acte noble n'a fait l'objet d'autant d'éloges que le Sacrifice de la vie et le Martyre pour la Cause d'Allah. Le Prophète (ﷺ) dit: *«Chaque acte noble est plus noble qu'un autre acte noble, mais au-dessus de tous les actes nobles se situe l'acte du martyr, qui ne peut être dépassé par aucun autre acte de vertu.»*

Pendant la première époque de l'Islam, les Musulmans imploraient le Prophète (ﷺ) de prier pour leur Salut. La Prière du Saint Prophète fut finalement exaucée, puisqu'ils obtinrent tous le privilège de mourir en Martyrs.

La générosité et la philanthropie

L'argent joue un rôle non négligeable dans la vie, mais certaines personnes le considèrent comme étant tout, ignorant l'importance des qualités morales de l'homme, et se préoccupant avant tout et par tous les moyens d'amasser une fortune, ce qui les conduit à devenir mesquins et à priver les gens de la part qui leur est due. Parfois, elles poussent cet amour de l'argent à un point tel qu'elles évitent même d'utiliser et de dépenser leur argent et leur fortune pour leur propre bien-être. Ainsi, leur fortune ne sert ni à elles-mêmes, ni aux autres. Leur seule devise devient la thésaurisation. Ceux qui sont asservis à cette habitude de ladrerie deviennent des gens sans coeur, et leur vie est un échec pour les raisons suivantes:

1) Ils ne croient qu'à leur paix et leur prospérité, et ne conçoivent que la vie individuelle, alors que la nature humaine indique que la seule vie réelle est la vie sociale, et que la vie individuelle, quelle qu'elle soit, finit par la faillite.

2) Usant et abusant de leur pouvoir, ils contraignent les pauvres et les déshérités à se courber devant eux pour demander de l'aide. Pis, ils cherchent à les asservir, même s'ils n'entendent pas les aider. De cette façon, ils entretiennent l'esprit d'idolâtrie, ce qui ne manque pas d'éloigner de la société l'esprit chevaleresque, le courage et d'autres traits humains.

3) Les individus de ce genre ne délaissent pas seulement l'amour et le respect mutuels, les relations humaines, la sympathie et le bien-être, mais ils introduisent divers crimes, usurpations et autres méfaits dans la société, car la pauvreté est la principale cause de crimes tels que le vol, le mensonge, l'assassinat, etc. répandus parmi les gens défavorisés. En outre, la colère, la rancune et l'esprit de vengeance contre les nantis prennent racine dans les coeurs de ces opprimés. En fait, un homme mesquin est le pire ennemi de la société et, en tant que tel, il fait l'objet du Courroux d'Allah et de la haine des gens.

De nombreux Versets du Saint Coran ont fustigé la mesquinerie et fait l'éloge de l'esprit généreux, de la philanthropie et de la dépense pour la Cause d'Allah et pour l'aide aux nécessiteux et aux dépossédés. Allah a promis dans le Saint Coran que toute somme d'argent dépensée pour la Cause d'Allah sera récompensée par dix fois, soixante-dix fois et même sept cents fois son équivalent. Et l'expérience aussi a montré que ceux qui se montrent suffisamment généreux envers les pauvres et subviennent avec compassion aux besoins financiers de la société deviennent de plus en plus prospères, leurs revenus ne cessant d'augmenter sans jamais diminuer.

Et même s'il arrivait par malheur qu'ils connaissent un revers de fortune dans leur carrière, ils gagneront la sympathie de tout le monde en raison de leur réputation d'avoir été généreux et philanthropes dans le passé. En ceci, ils récupèrent pratiquement tout ce qu'ils ont dépensé auparavant. En outre, les gens nobles ont le plaisir de coeur en ayant la conscience totalement tranquille et satisfaite. Ils sont toujours disposés à suivre le Commandement du Livre Divin, et servent les intérêts de l'humanité dans un esprit pieux, et gagnent respect et popularité, ainsi que les Bénédictions d'Allah et la Paix et la Prospérité éternelles.

La notion de Jihâd

Tout corps vivant a tendance à se défendre, et il est doté de la force requise pour cela. De par sa nature, il comprend très bien qu'il doit se défendre et soumettre son ennemi qui cherche à le soumettre. D'une façon similaire, un homme se révolte et proteste contre quelqu'un qui chercherait à porter atteinte à ses intérêts, et l'en empêche. Cette tendance naturelle, qui joue son rôle chez les individus, se trouve aussi dans la société. C'est dire qu'un ennemi qui menace les individus ou une société est condamné à mort par celle-ci. Et depuis la naissance de la société, on a toujours estimé tout à fait justifié de prendre des mesures drastiques contre les ennemis qui la menacent.

L'Islam est un système social fondé sur le monothéisme. Il considère ceux qui portent préjudice à la Vérité et à la Justice comme les pires ennemis et comme une pierre d'achoppement dans le

fonctionnement paisible de la société, et il n'a aucun respect pour eux. Etant donné que l'Islam se veut une Religion universelle, et qu'il ne délimite aucune frontière géographique pour ses adeptes, il est en guerre contre tout polythéiste qui, malgré l'évidence, renie la Vérité et viole les Commandements Divins, afin de l'amener à se rendre à la Justice et à accepter la Vérité.

Telle est l'essence du concept de Jihâd (Guerre sainte de défense) en Islam, et ce concept est tout à fait conforme à l'attitude instinctive de toute communauté humaine vis-à-vis des ennemis qui la menacent.

Contrairement à ce qu'affirment les assertions de ses détracteurs, l'Islam n'est ni une religion d'épée, ni un système despotique dont la seule logique serait l'épée ou les manoeuvres politiciennes. C'est une Religion qui a été décrétée par Allah Qui, dans Son Livre Divin, S'adresse aux gens par la raison et la logique. Il les y invite à embrasser un système religieux conforme à la philosophie de la Création.

Cette Religion, qui souhaite à tout un chacun dans sa formule de salutation: «Salâm!», la Paix, et une vie paisible, et dont le programme global universel est fondé sur les nobles Instructions du Saint Coran, ne saurait en aucun cas être une religion d'épée (à cet égard, voir: Sourate al-Nisâ', 4: 128).

A l'époque du Prophète (ﷺ), lorsque la Lumière de l'Islam s'étendit sur toute la péninsule Arabique et que, pour ce faire, les Musulmans durent s'engager dans des batailles féroces contre leurs ennemis, le total des pertes humaines ne dépassa pas deux cents morts du côté musulman, et mille du côté des polythéistes (encore que sur ces mille tués, sept cents soldats de la tribu des Banî Quraydhah le furent selon leur propre décision). Ce nombre insignifiant de tués, par rapport à l'ensemble des batailles livrées et l'énormité de la réalisation –l'islamisation d'un territoire immense– rend ridicule et sans fondement aucun l'accusation de religion d'épée portée contre l'Islam.

Les conditions requises pour engager la guerre

Il y a trois catégories de gens contre lesquels l'Islam entre en Guerre Sainte:

1) Les infidèles, c'est-à-dire ceux qui ne croient pas au monothéisme, à la Prophétie, et au Jour du Jugement. Mais avant d'entrer en guerre contre eux, il faut tout d'abord les inviter à embrasser l'Islam – après leur avoir clairement expliqué ses Principes et ses Enseignements, afin qu'ils les comprennent bien et sans ambiguïté, et se rendent compte de la nécessité d'accepter cette Religion. S'ils acceptent la Religion Divine, ils deviennent des Frères en Islam, et partagent de façon égale le bonheur et le malheur des Musulmans. Mais si, tout en ayant compris la Vérité et les réalités, ils refusent toujours l'invitation à l'Islam et restent intransigeants, le Jihâd contre eux entre rapidement en vigueur.

2) L'Islam considère les Gens du Livre (les Juifs, les Chrétiens et les Mages) comme étant les adeptes d'une religion et d'un Livre Divin, étant donné qu'ils croient au monothéisme, à la Prophétie et au Jour du Jugement. De ce fait, il leur accorde un traitement de faveur et leur permet de vivre sous la protection de l'Islam et de pratiquer leur religion sans crainte, s'ils acceptent de payer la Jizyah (tribut) et reconnaissent la souveraineté de la dernière Religion Divine. Auquel cas, leur vie, leurs biens, et leur

honneur auront droit à la même protection que ceux des Musulmans, contre le paiement d'un simple et symbolique impôt spécifique qu'ils paient à l'Etat islamique. Toutefois, ils n'ont pas le droit de se livrer à des activités subversives contre les intérêts de l'Islam, ni de participer à des propagandes mensongères contre lui, ni de soutenir ses ennemis.

3) L'Islam autorise la Guerre Sainte contre des Musulmans qui se révoltent contre l'Islam et prennent les armes contre la Communauté musulmane, ou se rendent coupables d'effusion de sang. L'Islam combat ces gens jusqu'à ce qu'ils se soumettent à l'autorité du gouvernement islamique et s'abstiennent de provoquer des troubles.

4) L'Islam livre la guerre aux ennemis de la Religion qui se révoltent contre l'Islam ou le gouvernement islamique. Contre un tel ennemi, tous les Musulmans ont l'obligation de se défendre et de le traiter comme un infidèle. Toutefois, si l'intérêt de l'Islam et des Musulmans l'exige, la Communauté musulmane peut s'abstenir momentanément d'entrer en guerre contre les ennemis de l'Islam, mais elle n'a pas le droit de nouer avec eux des relations amicales leur permettant d'influencer par des paroles ou par leur conduite le mode de pensée, le comportement et la manière d'agir des Musulmans.

Fuir le Jihâd, et la légitime défense

Lorsque quelqu'un fuit le champ de bataille, cela veut dire qu'il considère sa vie comme plus précieuse que l'existence même et la survie de la société à laquelle il appartient. En fait, un tel acte équivaut à livrer les choses sacrées de la Religion, ainsi que les biens, l'honneur et la vie de ses coreligionnaires, à l'ennemi. C'est pourquoi, faire défection lors du Jihâd est considéré comme un péché majeur, et Allah promet l'Enfer à celui qui s'en rend coupable:

«O les Croyants! Lorsque vous faites face à l'armée des infidèles en marche pour le combat, ne tournez pas le dos à l'ennemi. Quiconque tourne le dos en ce jour -à moins de se détacher pour un autre combat ou se rallier à une autre troupe- encourt la Colère d'Allah, et son refuge sera la Géhenne. Quelle détestable demeure!» (Sourate al-Anfâl, 8: 15-16)

Défendre la patrie

Ainsi, il est donc évident que la défense de l'Etat islamique et des Musulmans est l'un des devoirs que l'Islam prescrit à chacun de ses adeptes. Et Allah réserve une position particulière à tous ceux qui se sacrifient dans le Jihâd, puisqu'Il dit:

«Ne croyez pas que ceux qui sont tués pour la Cause d'Allah soient morts. Ils sont vivants, mais vous n'en avez pas conscience.» (Sourate al-Baqarah, 2: 154)

Les hommes courageux qui risquèrent leur vie en se battant pour la Cause de l'Islam, à ses débuts, ainsi que les actes chevaleresques des Martyrs qui versèrent leur sang pour défendre l'Islam, doivent nous servir de leçon et d'exemples à méditer et à imiter. Ce sont eux qui, par leurs âmes et leur sang

versé, et leurs corps martyrisés, ont posé les fondations de la Religion Divine.

Les ennemis intérieurs de la société

De même qu'il est nécessaire de combattre les ennemis extérieurs de la société, de même il est également nécessaire de combattre les ennemis intérieurs. L'ennemi intérieur est celui qui viole la discipline générale et fait fi des règlements, perturbant ainsi l'unité et l'ordre de la société. C'est pourquoi on établit des institutions et des autorités chargées d'appliquer les Lois et d'infliger des peines aux coupables, afin que la société vive en paix et connaisse la prospérité.

Outre le pouvoir exécutif et les différentes peines qu'il a instituées, l'Islam a instauré l'obligation d'ordonner le bien et d'interdire le mal à tous les membres de la société, ce qui constitue une incitation plus efficace à une bonne conduite générale. La différence essentielle entre l'Islam et les autres systèmes sociaux réside en ceci que ces derniers mettent l'accent sur la réforme de la conduite personnelle et des actes des individus, alors qu'en Islam on cherche à la fois l'élévation morale de l'individu et sa bonne conduite.

Les péchés que l'Islam a strictement condamnés, ce sont en réalité les actes qui laissent de mauvais effets dans la société et qui entraînent des conséquences désastreuses.

Certains de ces péchés affectent directement le pécheur lui-même et, à travers lui, l'ensemble de la société, tout comme cela se passe lorsqu'une partie malade du corps finit par affecter le bon fonctionnement de toutes les parties de ce corps. La plupart des péchés qui nuisent au pécheur en violant les devoirs envers Allah –comme le Jeûne et la Prière–, entrent dans cette catégorie.

Certains autres de ces péchés menacent directement la vie de la société, et ils sont pareils à certaines maladies qui menacent la vie d'un malade et le conduisent à la mort. Mentir, porter de fausses accusations et, du point de vue islamique, négliger les devoirs envers les parents, médire et attenter à l'honneur des gens, font partie de cette catégorie de péchés.

Défendre la Vérité

Il y a une autre défense sacrée qui est plus importante que la défense de la patrie: il s'agit de la défense de la Vérité, et c'est le véritable, et principal, objectif de l'Islam.

En effet, l'objectif fondamental de cette Religion Divine est d'établir la Vérité et le bon droit, et c'est pour cela qu'elle s'appelle la Religion du Vrai, c'est-à-dire la Religion qui est Vraie, qui ne contient que le Vrai, et qui n'a pour but que ce qui est Vrai.

En guise d'éloge du Saint Coran, qui ne renferme que la Vérité, Allah dit:

«Le Saint Coran guide vers le Chemin de la Vérité, et il n'a ni défauts, ni contradictions.» (Sourate

al-Ahqâf, 46: 30)

C'est pour cette raison que tout Musulman doit suivre la Vérité, dire la Vérité, écouter la Vérité, et défendre la Vérité de toutes ses forces et coûte que coûte.

L'homicide

L'un des actes que l'Islam abhorre et condamne énergiquement est l'homicide, ou le meurtre d'un être humain. Tuer quelqu'un est l'un des péchés majeurs, et Allah déclare que celui qui tue un seul être humain est considéré comme s'il avait tué toute l'humanité (voir Sourate al-Mâ'idah, 5: 32). La raison en est que tuer un être humain, c'est porter atteinte à l'ensemble de l'humanité car, pour l'humanité, une personne ou mille personnes, c'est la même chose.

L'atteinte aux biens des orphelins

De même que faire du bien aux autres est un acte méritoire, de même leur faire du mal est un acte répréhensible. L'Islam a strictement interdit toutes formes d'injustice et de dommage, et le détournement de la propriété des orphelins en fait partie. Il a décrété que l'usurpation de leur propriété constitue un péché majeur. Le Saint Coran dit clairement que quiconque dévore les biens des orphelins dévore en fait du feu, et qu'il sera rapidement dévoré par les flammes.

Les saints Imams ont expliqué que la raison pour laquelle ce péché est considéré comme particulièrement grave réside dans le fait que si l'on s'empare des biens d'un adulte, celui-ci peut se défendre et se battre contre l'usurpateur, alors que ceci est impossible à un orphelin mineur.

Désespérer de la Miséricorde d'Allah

L'un des péchés les plus graves est le fait de perdre espoir en la Miséricorde Divine. Allah dit, à ce sujet:

«O Mohammad! Dis à Mes serviteurs qui ont commis des injustices envers eux-mêmes: "Ne désespérez pas de la Miséricorde d'Allah, car Allah pardonne tous les péchés. Il est Le Pardonneur, Le Miséricordieux."» (Sourate al-Zumar, 39: 54)

Ailleurs, Allah compare celui qui désespère de la Miséricorde d'Allah à un infidèle, car celui qui désespère de la Miséricorde d'Allah n'a plus rien qui puisse le motiver pour accomplir des actes nobles et s'abstenir des actes détestables et des péchés mineurs. En fait, la seule chose qui incite l'homme à ces deux attitudes (faire le bien et s'abstenir du mal) est l'espoir dans la Miséricorde d'Allah et la crainte de Sa Colère. Or ce facteur est absent chez celui qui désespère de la Miséricorde d'Allah, et il n'y a aucune différence –sur le plan de l'état de son coeur et de ses sentiments intérieurs– entre lui et quelqu'un qui n'a aucune religion.

La colère

La colère est un état dans lequel l'homme décide de prendre une mesure de rétorsion, et en prenant sa revanche il se sent tranquille et apaisé. C'est pourquoi, si un homme ne fait pas montre de sang-froid, il se met hors de lui et se laisse emporter par la colère. Il s'ensuit qu'il commence à considérer une mauvaise action comme bonne, et parvient à un état où il devient plus féroce et sanguinaire qu'un animal carnassier. C'est pourquoi l'Islam a fortement mis l'accent sur la nécessité de contenir notre colère et nos passions, et de garder notre calme et notre sérénité. Allah aime ceux qui savent se contrôler et maîtriser leur rage et leur courroux. En effet, Allah dit:

«**[Le Paradis est promis] à ceux qui maîtrisent leur colère et qui pardonnent aux gens.**» (Sourate Âl 'Imrân, 3: 134)

Et:

«**Cette récompense sera décernée à ceux qui s'écartent des péchés majeurs et des turpitudes, et qui pardonnent lorsqu'on les met en colère.**» (Sourate al-Chûrâ, 42: 37)

La concussion

La concussion consiste en la perception illicite, par une personne investie d'une fonction publique l'autorisant à prendre des décisions, de sommes d'argent ou de cadeaux pour accomplir son devoir.

L'Islam a considéré le fait de toucher des pots-de-vin comme un péché majeur, et ceux qui les reçoivent sont privés des qualités socio-religieuses (la Justice) et méritent le Châtiment Divin. De nombreux Versets coraniques et hadith l'affirment. Ainsi, le Prophète (Ç) a maudit celui qui verse un pot-de-vin, celui qui le reçoit, et celui qui sert d'intermédiaire entre les deux. Quant à l'Imam al-Çâdiq (S), il dit à ce propos: «*Accepter un pot-de-vin pour prendre une décision équivaut à l'infidélité.*»

Cette condamnation du pot-de-vin concerne la prise d'une décision juste, mais percevoir un pot-de-vin pour prendre une décision injuste est un péché beaucoup plus grave, passible d'un Châtiment sévère.

Le vol

Le vol est un acte condamnable et un danger financier pour la stabilité de la société. Ce que possède un homme, c'est la richesse qu'il gagne par un travail dur, et il est normal qu'il prenne tous les soins pour le protéger. Donc, quiconque viole cette protection compromet en fait cette stabilité et provoque le chaos dans la société, et prive les hommes du produit de leurs efforts. C'est pourquoi l'Islam a prescrit, pour décourager un tel crime, l'amputation de quatre doigts de la main droite du voleur. En effet, Allah dit:

«**Coupez la main du voleur et de la voleuse ; ce sera une rétribution pour ce qu'ils ont commis.**»

(Sourate al-Mâ'idah, 5: 39)

La Tromperie sur la quantité d'une marchandise

L'Islam considère le fait de se livrer à une tromperie sur le poids ou la mesure d'une marchandise comme un péché majeur. Le Saint Coran dit à ce sujet:

«Malheur aux fraudeurs! Lorsqu'ils achètent quelque chose, ils exigent des gens pleine mesure ; et lorsqu'ils mesurent ou qu'ils pèsent pour ceux-ci, ils trichent. Ne pensent-ils pas qu'ils seront ressuscités le Jour du Jugement ?» (Sourate al-Mutaffifîn, 83: 1 et 4-5)

Celui qui livre à son client une quantité de marchandise inférieure à celle que celui-ci a achetée, le vole en fait. Peu à peu ses clients perdent confiance en lui, et il finit par perdre lui-même son capital et l'outil de son gagne-pain.

La Sanction des péchés

L'Islam qualifie toute mauvaise action de péché majeur, et Allah a mis en garde les pécheurs contre les conséquences de leurs méfaits. En outre, des punitions très sévères ont été prescrites pour certains péchés. Selon l'Islam, ceux qui se rendent coupables de tels péchés doivent être privés du statut d'honnêtes gens et de membre à part entière de la société. Ils n'ont pas le droit d'occuper une fonction publique dans l'Etat islamique. Ils ne peuvent être ni dirigeants, ni imams de Prière en assemblée. Leur témoignage contre quelqu'un n'est jamais pris en considération. Tant qu'ils ne se seront pas repentis sincèrement de leurs péchés, et tant qu'ils n'auront pas montré une conduite convenable de façon durable, leur position dans la société restera telle quelle.

L'importance du travail

Le fonctionnement de l'univers est fondé sur le travail et l'effort, et c'est le travail qui constitue l'essence de la vie de toute créature. Allah a fourni des ressources à toutes Ses créatures, proportionnellement à leurs besoins respectifs. L'homme, qui est une forme sublime de la Création d'Allah, a des besoins plus importants que toutes les autres créatures, et c'est pour cette raison qu'il doit travailler davantage pour se maintenir en vie, et c'est pourquoi l'Islam, qui est une Religion Divine et sociale, a rendu le travail obligatoire pour chacun de nous. Le Prophète (ﷺ) dit: *«Il est obligatoire pour chaque Musulman de gagner honnêtement sa subsistance, afin de satisfaire à ses besoins et aux besoins et nécessités de la vie.»*

L'Islam n'apprécie pas les gens qui ne travaillent pas. Chaque fois que le Prophète (ﷺ) rencontrait un homme bien portant, il demandait: *«Cet homme travaille-t-il pour gagner sa vie ?»* Si la réponse était négative, il disait: *«Il s'est rabaissé à nos yeux.»*

Selon les Enseignements islamiques, chaque homme doit choisir une profession convenable qu'il aime, et gagner lui-même sa vie, afin de ne pas être une charge pour la société. Allah dit:

«L'homme ne possédera que ce qu'il aura acquis par ses efforts.» (Sourate al-Najm, 53: 39)

En bref, l'Islam a beaucoup insisté sur la nécessité pour chacun de gagner sa vie en travaillant dur et en déployant des efforts soutenus. Car, comme on le dit, la meilleure force, c'est sa propre force. Une vie de parasite est dégradante.

L'Islam n'a pas négligé l'importance des activités économiques même au milieu des épreuves. Ainsi, l'Imam al-Çâdiq (S), s'adressant à l'un de ses Compagnons, dit: *«Même si un jour les soldats se trouvaient en ordre de bataille en face de l'ennemi, vous ne devriez pas omettre de déployer vos efforts en vue de gagner votre vie. Il faut continuer votre lutte et vos efforts même dans de telles circonstances éprouvantes.»*

L'Islam nous interdit strictement de rester sans travail et dans le désœuvrement.

L'oisiveté est une calamité

Nous avons compris clairement de ce qui précède que l'effort et le travail dur sont une voie qu'Allah nous a montrée pour nous permettre de mener une vie heureuse et prospère.

Il n'y a pas de doute que la déviation des Lois Divines est préjudiciable à l'homme, même si le préjudice est sans grande importance, car c'est par ces Lois que la vie existe, et le fait d'en dévier ne peut que nous conduire vers le malheur dans ce monde et dans le Monde futur. L'Imam Mûsâ al-Kâdhim (S) dit à cet égard: *«Ne montrez aucun signe de paresse dans l'accomplissement de votre travail, sinon vous risqueriez de perdre à la fois ce monde et l'Au-delà.»*

Le Prophète (Ç) a maudit ceux qui répugnent à travailler et qui comptent sur les autres pour mener leur existence.

De nos jours, les recherches sociologiques et psychologiques ont révélé que la plupart des maladies de la société ont pour cause le désœuvrement. C'est le désœuvrement qui stérilise la culture et l'économie de la société, et qui favorise la décadence des mœurs et la propagation des superstitions.

L'agriculture et ses avantages

L'agriculture, qui constitue la principale source de la nourriture de la société, est considérée en Islam comme une activité professionnelle des plus estimables. L'Imam al-Çâdiq (S) dit: *«La position de l'agriculteur sera au-dessus de celle de n'importe qui le Jour du Jugement.»*

L'Imam Muhammad al-Bâqir (S) dit, dans le même sens: *«Il n'y a pas de profession qui soit meilleure*

que celle d'agriculteur. Ses bénéfices s'étendent à toutes les créatures, sans exception. Le bon et le mauvais, les oiseaux et le bétail, en tirent des avantages précieux.»

Le Prophète (ﷺ), soulignant les mérites de cette activité bénie, dit: *«Un Musulman qui plante un arbre ou qui fait pousser des plantes dont mangeront les hommes, les oiseaux et le bétail, recevra une récompense égale à celle du don d'aumône.»*

Il incombe donc aux Musulmans de savoir faire le meilleur usage de leurs facultés et talents naturels. L'un des Saints Imams a déclaré un jour: *«Si la fin du monde arrivait et que l'un de vous tienne dans sa main un jeune plant, qu'il n'hésite pas à le planter.»* C'est dire que même l'angoisse terrible de la fin du monde ne doit pas nous détourner d'un acte si noble.

L'Imam 'Alî (S) dit: *«Que la Malédiction d'Allah tombe sur celui qui possède une terre et de l'eau, et qui n'utilise pas sa force pour les exploiter, et préfère mener une vie de pauvre et de mendiant.»*

Compter sur soi-même

Dans le chapitre traitant des Croyances, nous avons vu à plusieurs reprises que le système islamique universel s'articule autour de la croyance que l'homme ne doit adorer qu'Allah, L'Unique, et ne doit courber la tête devant personne d'autre que Lui, Le Seigneur de l'univers.

Allah est Le Créateur de tout, et Il fournit sa subsistance à chacun. Parmi les serviteurs, personne n'est supérieur à autrui, si ce n'est par sa piété et sa proximité d'Allah. Chacun de nous doit compter sur soi-même et faire le meilleur usage du Don Divin qu'est la liberté, utiliser toutes les ressources à sa disposition et parcourir sans crainte la voie tracée de sa vie. On ne doit pas attendre de l'aide d'autrui, ni placer ses espoirs dans les autres, ni ciseler chaque jour une nouvelle idole. Un serviteur ne doit pas penser que le morceau de pain qu'il mange est le sien, et non pas un don de son maître. Le travailleur doit penser lui aussi qu'il gagne sa vie à force de travail, et non pas par la faveur de son patron. Chaque individu qui travaille doit avoir la foi que tout ce qu'il gagne n'est nullement un cadeau du gouvernement ou de la société auxquels il appartient, mais le fruit de son travail. En bref, un homme libre ne doit jamais placer ses espoirs en personne, en dehors d'Allah, ni baisser la tête devant quiconque, excepté devant Allah ; autrement, il risquerait de s'avilir inconsciemment et d'être dominé par une tendance servile polythéiste, laquelle est si courante chez les idolâtres.

Compter sur soi-même signifie que l'on doit dépendre de ses propres capacités personnelles et ne pas tabler sur l'aide des autres. Mais cela ne doit pas conduire à rompre les relations avec Allah et à se mettre à croire qu'on est le seul maître de son destin pour la réalisation de ses buts, de ses ambitions et de ses désirs.

Une vie parasitaire

Passer sa vie dans la dépendance des autres, c'est vraiment renoncer à sa liberté et à sa fierté. Une telle vie conduit à tous les maux sociaux qui dérivent de la bassesse et de l'avilité. Celui qui dépend des autres et qui tend la main çà et là agit en fait comme s'il avait vendu sa conscience et sa dignité. Il devient un laquais et fait tout ce qu'on lui demande, bon ou mauvais, juste ou injuste. Il encaisse toutes les insultes et devient servile vis-à-vis des autres. Il accepte tout, que ce soit acceptable ou inacceptable, et finirait par considérer les Principes et les Enseignements islamiques comme inutiles. Mendier quelque chose sans nécessité absolue est interdit en Islam. L'aide pécuniaire fournie aux pauvres, qui est l'un des principes essentiels des Enseignements islamiques, concerne uniquement des gens vraiment démunis et dont les revenus sont au-dessous du seuil des dépenses nécessaires pour satisfaire aux besoins essentiels de la vie, ou bien des gens incapables de travailler pour gagner leur vie.

¹. Voir : "Le Guide du Musulman" (Abrégé des principaux décrets religieux des Juristes musulmans contemporains, et notamment de l'Ayatollâh A. Q. Al-Kho'i), Ed. Abbas AHMAD al-Bostani, Publication du Séminaire Islamique.

Source URL:

<https://www.al-islam.org/fa/universalit%C3%A9-de-lislam-allamah-sayyid-muhammad-husayn-tabatabai/la-morale#comment-0>